

GURE MILAFRANGA

LE MAG DE LA COMMUNE DE VILLEFRANQUE
MILAFRANGA HIRIKO ALDIZKARIA

#149

FÉVRIER
OTSAILA
2025

► LE DOSSIER

Mobilités Ce qui change en 2025



villefranque.fr

Villefranque
MILAFRANGA

Instagram Facebook

Sommaire

Aurkibidea

3	Édito du Maire Auzapezaren hitza	16	Les gens d'ici Hemengo jendeak
4	En images Iruditan	20	Écoles Eskolak
7	Les actus Berriak	22	Vie municipale Herriko bizia
10	Le dossier Dosierra Mobilités : de nouvelles mesures en 2025	32	Associations Elkarteak
14	Le petit Gure Haurren xokoia	37	Le carnet Karneta
		38	L'agenda Agenda

Pour nous contacter

Mairie de Villefranque
65 route de Saint-Pierre-d'Irube
05 59 44 93 13
Horaires d'ouverture :
lundi - vendredi 8h30 - 12h / 13h - 17h30
villefranque.fr @ f



GURE MILAFRANGA #149

FÉVRIER 2025

Bulletin d'informations municipales de la Mairie de Villefranque
Papier recyclé - Publié à 1450 exemplaires par l'imprimerie
Mendiboure, à Cambo-les-Bains.
Conception : Flora ROLIERS.
Directeur de la publication : M. Marc SAINT-ESTEVEN,
Commission communication soutenue par Karine ALTHABE.
Membres de la commission : Nicole CABANE, Beñat BARLEDUC,
Sabine BRUNET, François DOUSSEN, Stéphanie ECHAIDE,
Emmanuelle JAURETCHE, Florence LASSALLE, Maité SALLABERRY.

Vous voulez faire paraître une info ?

Envoyez-nous vos articles à
guremilafranga@gmail.com
avant le 15 mai

▼ EN COUVERTURE

Les mobilités à Villefranque :
Pôle d'échange multimodal de la
gare à proximité de la passerelle,
et nouvelle ligne de bus.
Création : Flora Roliers.





Édito du Maire

Auzapezaren hitza

Chers et chères Milafrangars,

J'espère que vous avez passé de belles fêtes de fin d'année dans la joie, entourés de vos proches. Elles sont l'occasion de ralentir un peu, de savourer ces instants précieux et se préparer à une nouvelle année pleine de défis et de projets.

L'année 2024 fut riche en événements et en réalisations pour notre commune. 2025 ne fera pas exception. Cette année est particulièrement importante, elle marque la dernière étape de notre mandat. Nous allons poursuivre nos efforts pour améliorer notre cadre de vie, avec des projets essentiels pour l'avenir de notre village.

La rénovation de la maison Labia et de notre Herriko Etchea seront au cœur de nos préoccupations. Ces deux lieux ont une valeur historique et symbolique pour notre commune, leur rénovation permettra de renforcer l'identité de notre territoire.

Nous allons aussi continuer à travailler sur des projets structurants, comme le parking multimodal à la gare, la sécurisation de nos chemins communaux, ainsi que des initiatives environnementales cruciales, comme le bilan carbone communal, la préservation de l'Espace Naturel Sensible des Barthes de la Nive et la protection des terres de Mendiburua, avec leur futur aménagement paysager. L'éducation, le scolaire, l'implantation de l'euskara, ainsi que la vie associative resteront également nos priorités.

Nous continuerons à développer des actions concrètes pour améliorer la qualité de vie de chacun et préserver l'âme de notre village.

Cette année 2025 sera donc encore riche en projets, mais aussi en rencontres et en moments de convivialité. J'ai hâte de vous retrouver lors de nos futures manifestations, pour échanger, partager et continuer à avancer ensemble. En attendant, je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2025, pleine de santé, de bonheur et de réussite. Prenez soin de vous et de vos proches.

Bien à vous,

Marc Saint-Etienne

Maire de Villefranche

Milafrangar maiteak, agian urte hondarreko besta goxoak iragan dituzue, hurbilekoez inguraturik. Besta horiek parada ematen duten urratsa eztitzeko, memento balios horien gozatzeko, eta desafioz eta proiektuz betea izanen den urte berrirako prestatzeko. 2024. urtea gertakariz eta gauzatzez aberats izan da gure herrian. Eta 2025ean ere hala izanen da. Urte hau biziki importantea izanen da, gure agintaldiaren azken urratsa markatzen baitu. Gure indarrak segituko ditugu gure bizi ingurumena hobetzeko, gure herriaren etorkizunerako funtsezkoak izanen diren proiektuekin. Labia etxearen eta gure Herriko Etxearen berritzea gure kezken erdian izanen dira. Bi leku horiek balio historiko eta sinbolikoa dute gure herriarentzat, eta haien zaharberritzean gure lurraldoko nortasuna indartuko da.

Proiektu egituratzaileak lantzen ere segituko dugu, hala nola geltokiko aparkaleku multimodala, gure herri-bideen segurtasuna, baita ere ingurumen-ekimen erabakigarriak, hala nola herriko karbono bilana, Errobiko Barten Natur Gune Minberaren zaintza eta Mendiburua lurren babesaren eginen den pasaia-antolamenduaren bidez.

Heziketa, eskolako gaiak, euskararen finkatzea baita ere elkartea bizitza ere gure lehentasunak geldituko dira. Ekintza zehatzak garatzen segituko dugu bakoitzaren bizi kalitatea hobetzeko eta gure herriaren arima zaintzeko.

2025. urte hau proiektuz aberats izanen da oraino eta topaketa eta memento goxo franko ere izanen dira. Ondoko ekitaldietan zuen ikuslea berantetsia dut, trukatzeko, partekatzeko eta elkarrekin aitzina joaten segitzeko.

Artean, 2025. urte ezin hobea opa dizuet denei, osasunez, zorionez eta arrakastaz betea. Zaindu zuen buruak eta zuen hurbilekoak.

Bihotzez zuen,

Marc Saint-Etienne

Milafrangako Auzapeza

Cérémonie des vœux 2025



► 10 JANVIER
Vœux au personnel



▼ 17 JANVIER
Vœux aux associations



▼ 26 JANVIER
Repas des aînés



Doyen :
M. Bongiraud Jean



Doyenne :
Mme Chaigneau Christiane





◀ 7 AU 10 OCTOBRE

39 de nos aînés ont eu l'occasion de découvrir la Camargue lors d'un voyage au mois d'octobre.



► 2 NOVEMBRE

La troupe de théâtre "Les planches en folie" nous a offert une magnifique prestation en jouant la pièce "La chambre Mandarine". Le public conquis a applaudi et acclamé cette joyeuse troupe qui a beaucoup de talent.



▲ 10 OCTOBRE ET 7 NOVEMBRE

Marie-Claude, bénévole de la bibliothèque, accueillait l'association des nounous et leurs enfants à la bibliothèque pour une lecture. Les plus grands, très attentifs et ravis, ont volontiers participé aux chants proposés par Marie-Claude, sous l'œil bienveillant des nounous.



▲ 11 NOVEMBRE

La cérémonie du 11 novembre s'est déroulée au monument aux morts. M. Daniel Larre, Président de l'association des anciens combattants, en tenue d'époque, a rendu hommage en ce jour d'armistice, aux soldats qui ont combattu lors de la guerre de 14-18. Suite à ce moment solennel, l'association a offert un apéritif où certains membres ont été mis à l'honneur. Fort moment d'émotion.



▼ 29 NOVEMBRE

Grâce à la motivation de nos belles associations et la participation de Xan Trecu, une somme de 1780 € a été remise à l'AFM Téléthon. Nous remercions toutes les personnes qui ont participé et contribué à l'élaboration de cette manifestation.



► 22-24 NOVEMBRE

La banque alimentaire a eu lieu le week-end du 22/23/24 novembre 2024. Encore une fois, vous avez répondu présent ! Nous vous remercions ! 352 tonnes ont été récoltées sur la commune.



▲ 26 NOVEMBRE

Mme ETCHEGARAY, Présidente de l'association Errobiko Lagunak, a remis un chèque de 1811.94 € au CCAS. La générosité est une valeur présente dans notre Commune. Merci.



▼ 21 NOVEMBRE

La soirée cabaret a compté 48 participants.



◀ 14 DÉCEMBRE

La municipalité a proposé à nos chers enfants un spectacle de magie très apprécié. Ils ont pu jouer aux apprentis magiciens. Suite à ce spectacle, le Père Noël est venu les voir pour une petite séance photos. Après ces festivités, petits et grands se sont retrouvés pour un petit moment convivial autour d'un goûter.



CITOYENNETÉ

Nouveauté 2025 : la commune peut faire l'identité numérique

Il faudra venir en mairie avec :

- votre carte d'identité électronique
- Préalablement faire la démarche sur l'application France identité afin d'obtenir un QR Code qui sera présenté en mairie accompagné de la CNI.

À quoi ça sert ? dans de nombreuses situations, l'identité numérique permettra de prouver son identité de façon plus sécurisée et de réaliser à distance des démarches qui nécessitaient jusqu'alors un déplacement de l'usager à des fins de vérification d'identité



Pour l'année 2024,

1954

titres (CNI et Passeport)
ont été réalisés à la Mairie

SÉCURITÉ

La sécurité pour tous, notre engagement

Depuis novembre 2024, l'agent communal Patrick ELIZALDE est assermenté par le Tribunal de Bayonne pour assurer des missions de police sur la voie publique (ASVP).

Dans un premier temps, l'objectif sera de faire de la prévention et de la surveillance dans le domaine de la sécurité et de la salubrité sur notre commune.

De plus, dans quelques mois, l'agent pourra constater et verbaliser certains types d'infractions.



COMMUNICATION

La Mairie renouvelle ses réseaux

f Retrouvez-nous sur notre nouveau Facebook "Mairie de Villefranche"

Instagram et sur notre compte instagram "mairie_villefranche"

Nous remercions Camille GODARD, dirigeante de Sunny Curly Communication pour son accompagnement dans notre stratégie de communication. Ce fut un plaisir de travailler avec elle. Merci pour votre sourire et votre dynamisme.





TRAVAUX

La salle de sieste de l'école publique fait peau neuve !

Elle a été repeinte par nos services durant les vacances de Noël pour accueillir vos enfants dès la rentrée.

URBANISME

PLUi Littoral Labourd Ouest : la concertation est ouverte !

Comment participer ?

3 moyens d'inscrire une observation :

- Registre papier disponible au Pôle et en Mairie (dans une boîte dédiée)
- Registre en ligne : www.registre-dematerialise.fr/5461/
- Envoyer un courrier au Président de la CAPB



Le saviez-vous ?

Il n'est pas nécessaire d'inscrire une contribution dans plusieurs registres. Les contributions sont toutes analysées. La concertation se termine à l'arrêt du PLUi. Des réunions publiques, forums citoyens ou événements seront ponctuellement organisés.

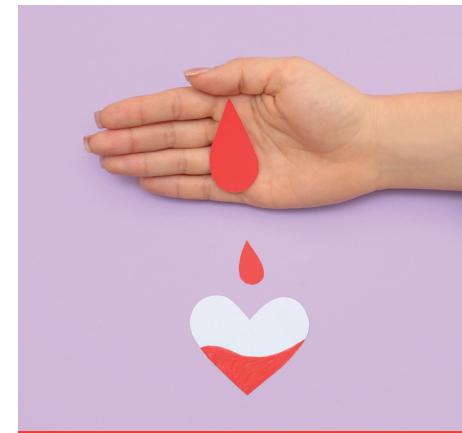
Comment s'informer ?

Sur le site internet de la CAPB, la page relative à la procédure sera mise à jour en fonction de l'avancement du PLUi :

www.communaute-paysbasque.fr/

Les prochaines étapes

- 2024 (en cours) : diagnostic du territoire
- 2025 : débat du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) par les élus
- 2027 : arrêt du PLUi et bilan de la concertation + enquête publique
- 2028 : approbation = le PLUi rentre en vigueur



SANTÉ

Don du sang

Mouguerre

Complexe Hatz Ondoan
Collecte mobile

- Le lundi 10 février de 15h à 19h
- 63 places disponibles

Saint-Pierre-d'Irube

Carrefour - Niveau -1
proche entrée

- Le lundi 28 février de 15h à 19h
- 94 places disponibles



CULTURE

Le plaisir de danser de 7 à 97 ans !

La danse sous toutes ses formes, celle que l'on regarde mais aussi et surtout celle que l'on pratique que l'on soit danseur débutant ou confirmé, jeune ou moins jeune. Telle est l'ambition première du cycle « Hiruak Dantzan » organisé avec le soutien des communes de Mouguerre, Saint-Pierre d'Irube, Villefranque et le concours de nombreux partenaires que nous remercions vivement.

Ateliers de danse, bals basques, spectacle basco-landais, bal trad, autant de rendez-vous gratuits ouverts à chacune et chacun dans une ambiance que nous souhaitons éminemment conviviale. Amatrices et amateurs de danse populaire, soyez toutes et tous les bienvenus !

+ d'infos

13 avril

10h : atelier de danse
Gabota Leinua & Rondeau des Landes

11h : bal avec

Oiartzungo HM Eskolako Irakasleak (hiru lagun)

25 mai

10h : atelier de danse
Gabota Leinua & Rondeau des Landes

11h : bal avec

Emari (boskotea)

→ Place Maison pour Tous

Repli à l'intérieur en cas de mauvais temps

Côté Jardin

De janvier à juin
C'est le moment de ...

JANVIER > FÉVRIER

- Tailler les arbustes à fleurs, toujours après la floraison : le rhododendron, la glycine, les hortensias, les rosiers remontants et buissons, le photinia ...
- Couper les branches mortes.

FÉVRIER > MARS

- Commencer à semer les géraniums, capucines, soucis, pétunias et autres.

AVRIL

- Préparer vos parterres, pots, jardinières pour y semer coquelicots, pivoines, tournesols ...
- Surveiller vos semis.

MAI > JUIN

- Planter vos plants de fleurs confectionnés ou plants achetés, surveiller l'arrosage et arracher les mauvaises herbes.

Mobilités : de nouvelles mesures en 2025

La Zone à Faibles Émissions Mobilités (ZFE-m) Pays Basque

Qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'une **zone géographique où les véhicules les plus polluants ne sont plus autorisés à circuler**.

L'objectif des ZFE est d'**améliorer la qualité de l'air en réduisant les émissions d'oxydes d'azote**.

Elle vise également à une **réduction des nuisances sonores, des particules fines et des gaz à effet de serre**.

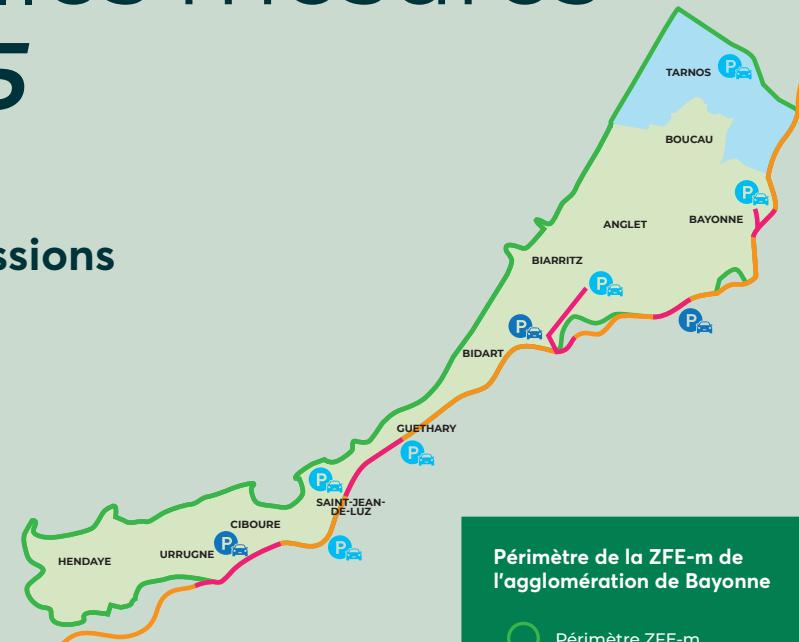
Au Pays Basque, le nombre de personnes exposées à une concentration supérieure au seuil de l'OMS (10 µg/m³) passerait de 12 800 à 6 800 habitants.

Concrètement, qu'est-ce que ça change ?

Tous les propriétaires de véhicules habitant ou circulant dans la ZFE-m doivent **s'équiper d'une vignette Crit'Air**.

Chaque vignette correspond à une catégorie de véhicules plus ou moins polluants.

Au 1^{er} avril 2025, les véhicules Crit'Air 5 et non classés (NC) seront interdits de circulation dans le périmètre.



Périmètre de la ZFE-m de l'agglomération de Bayonne

- Périmètre ZFE-m
- Autoroute
- Corridors d'accès P+R
- P Parkings relais
- P₊ Futurs parkings relais
- CA du Pays Basque
- CA du Seignanx



Le périmètre défini

Il couvre une zone étalée sur 11 communes côtières allant de Tarnos à Hendaye, et concerne les axes routiers situés à l'intérieur du périmètre délimité par l'A63 à l'Ouest et par la D810 sur Urrugne.

Vignettes Crit'air classification des véhicules

Électrique	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5
Tous les véhicules électriques et hydrogènes	ESSENCE : Euro 5 et 6 à partir du 01/01/2011 DIESEL : NON Gaz hybrides rechargeables	ESSENCE : Euro 4 entre le 01/01/2006 et le 31/12/2010 DIESEL : Euro 5 et 6 à partir du 01/01/2011	ESSENCE : Euro 2 et 3 entre le 01/01/1997 et le 31/12/2005 DIESEL : Euro 4 entre le 01/01/2006 et le 31/12/2010	ESSENCE : non DIESEL : Euro 3 entre le 01/01/2001 et le 31/12/2005	ESSENCE : non DIESEL : Euro 2 entre le 01/01/1997 et le 31/12/2000



Les véhicules concernés sont par exemple :

- **Des voitures et camionnettes essence** immatriculées avant le 1^{er} janvier 1997 (plus de 28 ans en 2025).
- **Des voitures et camionnettes diesel** immatriculées avant le 1^{er} janvier 2001 (plus de 23 ans en 2025).
- **Des poids lourds** immatriculés avant le 1^{er} octobre 2006 (plus de 19 ans en 2025).
- **Des deux-roues** immatriculés avant le 1^{er} juin 2000 (plus de 25 ans en 2025).

➔ Soit 5% des véhicules immatriculés au Pays Basque

Les restrictions de circulation sur ce périmètre s'appliqueront 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

Des dérogations sont-elles possibles ?

La mise en place de la ZFE s'accompagne de la **possibilité d'octroyer des dérogations à certains véhicules**. Certaines le sont au niveau national et d'autres au niveau local.

La Communauté d'Agglomération Pays Basque, dans le cadre du projet d'arrêté mis à la consultation du public du 28 octobre au 25 novembre 2024, a répertorié plusieurs catégories de dérogations :

• **Pour raisons économiques :** c'est le cas en particulier des véhicules de professionnels comme les producteurs et commerçants ambulants non sédentaires, des véhicules utilitaires affectés à la distribution des denrées en circuit court, des engins de chantier et de travaux publics, mais aussi des particuliers détenteurs de véhicules de collection.

• **Pour des raisons sociales :** c'est le cas en particulier des véhicules affectés aux services d'accompagnement à des personnes en situation de handicap, des véhicules utilisés par les services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD), des véhicules affectés aux structures d'insertion par l'activité économique...



Comment faire pour obtenir la vignette Crit'Air ?



Il suffit de se rendre sur le site www.certificat-air.gouv.fr, muni de sa carte grise. Il est alors possible de faire une simulation permettant de connaître la classification Crit'Air de son véhicule et de commander sa vignette. Le coût est de 3.77 € par vignette, frais d'envoi compris, et elle est délivrée à titre permanent.

Le Pôle d'échange multimodal de Villefranque

Le parking de la gare, désormais pôle d'échange multimodal, facilite l'intermodalité en assurant la connexion entre différents modes de transport. Ainsi, il permettra l'**accès aux transports collectifs** depuis la voiture ou le vélo qui pourra être déposé dans des abris-vélos sécurisés.

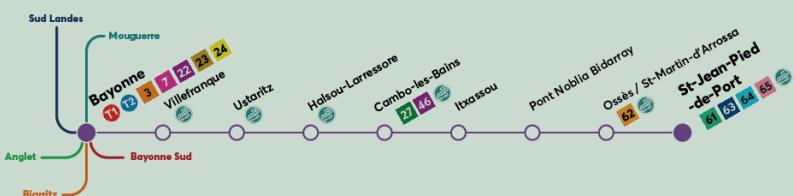
En reliant les modes de déplacements alternatifs à la voiture, il offre une **alternative à l'usage du véhicule individuel**.

TXIK TXAK + TER

Grâce à TXIK TXAK, je bénéficie désormais d'une offre de transport ultra-compétitive pour aller travailler.

Comment ?

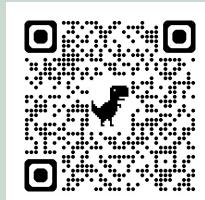
Avec les abonnements **TXIK TXAK + TER**, je combine le train et les bus du réseau TXIK TXAK en illimité.



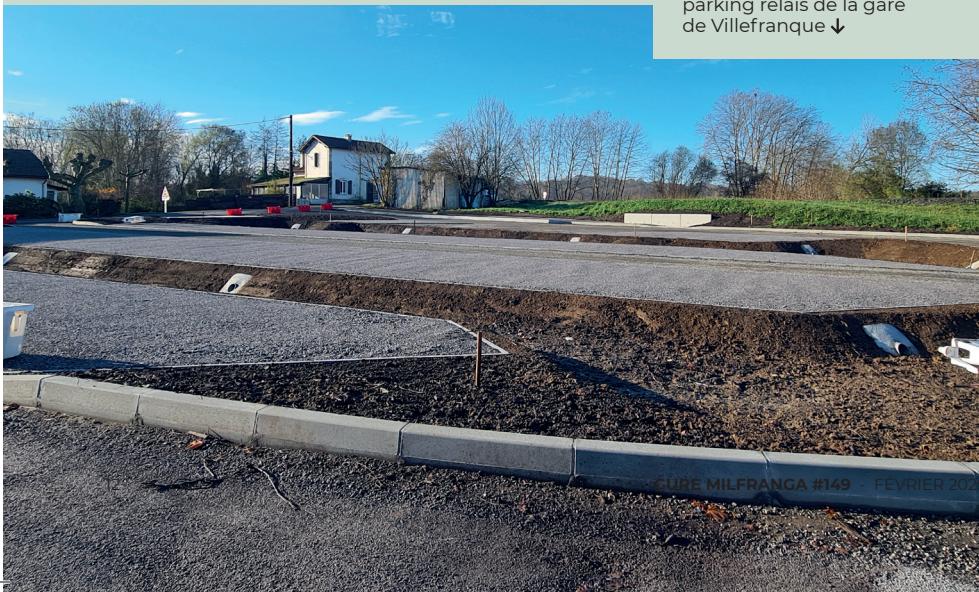
Le vélo

Avec TXIK TXAK je peux tester **le vélo électrique** 3 mois avant d'acheter. Le but de ce service est simple : me permettre de tester le vélo électrique au quotidien afin de voir si ce mode de déplacement me convient avant d'investir.

+ d'infos



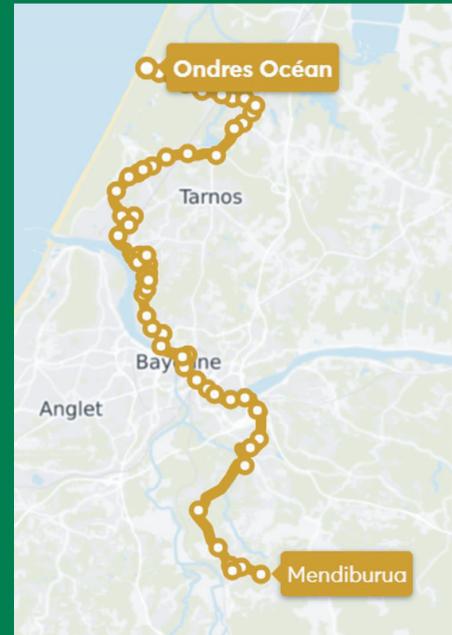
Travaux de rénovation du parking relais de la gare de Villefranque ↓



Une nouvelle ligne de bus arrive !

23

VILLEFRANQUE Mendiburua
↔
ONDRES Océan



Les abris-vélos
6 places

Ce type d'abri est exclusivement réservé aux abonnés annuels TXIK TXAK.

Comment y accéder ?

J'appelle le service client TXIK TXAK au 05 47 75 76 64 pour réserver une place. Si une place est disponible, le service client active l'accès sur ma carte d'abonnement TXIK TXAK. Pour ouvrir la porte, je pose alors ma carte TXIK TXAK sur le lecteur.



Transport à la demande pour les personnes à mobilité réduite : une nouvelle offre améliorée pour un meilleur service

- **Une zone TPMR unique**, avec la possibilité de se déplacer du nord au sud sans contrainte,
- **Plus d'interruption à la mi-journée**, et des horaires élargis en soirée le weekend : du dimanche au jeudi de 7h30 à 19h30 et du vendredi au samedi et jours fériés de 7h30 à 23h.
- En cas d'événement, la possibilité de communiquer les informations à la centrale de réservation afin d'optimiser le groupage.

Une plus grande flexibilité !

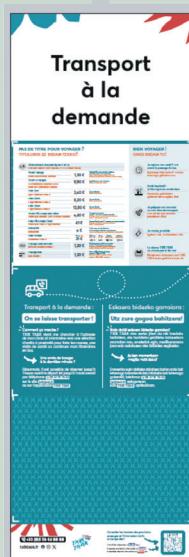
Réservation par téléphone (05 47 75 76 64) mais aussi sur le site internet et l'application mobile. Réservation possible 1 mois à l'avance et jusqu'à 1h avant, annulation possible jusqu'à 2h avant le départ.

Un service de Transport de Personne à Mobilité Réduite (TPMR) accessible uniquement aux détenteurs de Carte Mobilité Inclusion (CMI) et sans passage en commission



Transport à la Demande pour tous !

Dès le 6 janvier, votre commune est desservie par le nouveau service de Transport à la Demande (TAD) TXIK TXAK !



Les avantages du Transport à la Demande :

- **Sur mesure** : TXIK TXAK vient vous chercher à l'adresse de votre choix et vous emmène vers une sélection de points de dépose (commerces, lieux de santé, correspondances bus, etc.).
- **+ de liberté** : Réservez jusqu'à 1 heure avant votre départ ou planifiez vos trajets jusqu'à 1 mois à l'avance.
- **Accessibilité pour tous** : Tous les véhicules sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.
- **Retour facilité** : Réservez votre trajet retour de la même façon que l'aller, et TXIK TXAK vous ramène à votre adresse.

Prise en charge à l'adresse de mon choix vers le point de dépose sélectionné parmi les suivants !

VILLEFRANQUE

- ✓ SAINT-PIERRE-D'IRUBE : Plaza Berri (correspondance 6, 22)
- ✓ SAINT-PIERRE-D'IRUBE : Zelaiia (correspondance 6, 22)
- ✓ SAINT-PIERRE-D'IRUBE : Hillans (correspondance 23)
- ✓ VILLEFRANQUE : Gare de Villefranque (correspondance TER 54)
- ✓ VILLEFRANQUE : Bourg (correspondance 23)

Horaires de fonctionnement :
Lundi à samedi de 7h30 à 19h00
Ne circule pas les dimanches et jours fériés.

Tarifs :
Le Transport à la Demande est accessible au même tarif que le bus, et il est inclus dans les abonnements.

Le petit Gure

Gure

L'info des 6 à 11 ans

Les araignées à la loupe

Je pense que tu aperçois souvent des araignées dans l'herbe, dans ta cave, parfois dans ta salle de bain... Elles sont des prédateurs qui se nourrissent principalement d'insectes. Elles ne sont pas dangereuses et passionnent les biologistes.



Carte d'identité

- **Nom :** Araignée
- **Famille :** arachnide
- **Nombre d'espèces :** 53 000 dont 1 700 en France
- **Taille :** de 5 millimètres à 1 centimètre sans compter les pattes (certaines mygales peuvent atteindre 13 centimètres)
- **Durée de vie :** 1 ou 2 ans (certaines mygales 20 ans !)

Quelles araignées peut-on trouver à Villefranche ?

On peut rencontrer plusieurs espèces, notamment celles adaptées aux climats tempérés et aux milieux diversifiés comme les forêts, les prairies, les zones urbaines, le littoral.

Certaines appelées « **l'argiope frelon** » capturent les insectes dans des toiles, d'autres comme « **l'araignée-crabe** » changent de couleur et se cachent dans les fleurs pour attraper les insectes.

Quelles araignées trouve-t-on dans nos maisons ?

On trouve surtout :



↑ Les araignées Tégénaires



↑ Les araignées de cave

Pourquoi ne faut-il pas les tuer ?

Elles jouent un rôle important dans notre écosystème. Elles se nourrissent de nombreux insectes nuisibles comme les moustiques, les mouches, les cafards qui peuvent transmettre des maladies ou abîmer nos cultures. L'araignée dans une maison est un allié naturel contre ces intrus.

Quizz

VRAI OU FAUX ?

- | | |
|--|----|
| 1. Les araignées sont des insectes | ○○ |
| 2. Les araignées piquent | ○○ |
| 3. Les araignées sautent | ○○ |
| 4. Les araignées s'attaquent aux êtres humains | ○○ |
| 5. Le venin d'une araignée n'est pas mortel pour les humains | ○○ |



Les réponses

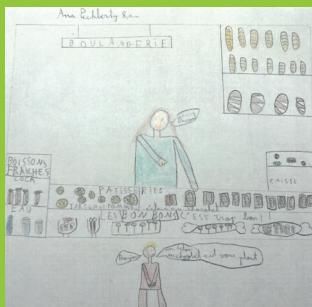
1. Faux : les insectes ont un corps en trois parties et six pattes
2. Faux : elles mordent leurs proies avec les pattes-mâchoires pour s'en nourrir
3. Faux : elles marchent et peuvent se déplacer aussi en se servant de leur toile
4. Faux : leurs morsures sont très rares et la plupart se font sans injection de venin
5. Vrai : ce n'est pas mortel même celui de la grosse mygale Atrax

Retour du Jeu concours

Les gagnants de notre jeu concours d'octobre 2024 sont **Jules Chouzenoux et Ana Pechberty** pour la réalisation de leurs beaux dessins !

Ils ont pu visiter la caserne des pompiers d'Anglet le dimanche 5 janvier 2025.

Ils ont été accueillis par Jérémy GEY, pompier professionnel et habitant de notre commune que nous remercions chaleureusement sans oublier ses collègues qui ont ravi eux aussi les enfants.



La gazette d'Oihan Bazter

**Bonne année 2025 ! Que cette année,
Milafrangars, vous soit profitable !
L'année 2024 s'est bien terminée
et l'année 2025 a bien commencé.
Allez ! on vous raconte !**

Sorties

Aaaah ! Saint-Jean-de-Luz ! On s'est régalé autant visuellement que gustativement. Que c'est beau ! Que c'est bon !

Les lutins de Noël

Patrick a fait un magnifique renne grandeur nature en bois que nous gardons précieusement. Nous l'avons appelé Edward aux bois d'argent, car l'animatrice a fait tomber ce dernier 2 fois et ses bois ont été réparés 2 fois. Ces dames : Josette, Juliette, Régine, Michelle, Claude, ... ont réalisé de magnifiques décos de Noël comme des centres de tables, des couronnes, des petits bonshommes de neige et plein d'ornements lumineux. Venez les découvrir sur notre prochain marché de noël 2025. Oui, vous avez le temps, mais gardez le dans un coin de votre tête car ces décos sont faites avec nos petites mains et notre imagination. Vous pourrez voir l'étiquette *made in Oihan Bazter*, confectionnée dans la joie et la bonne humeur avec goût.

Mangeons avec les petits et les grands

Les petits de la maternelle du sacré cœur nous ont invités à manger avec eux la soupe qu'ils avaient mijotée. Miam miam ce sont des cordons bleus ! Et comme nous sommes des gourmands, nous avons fait des cookies avec ces petits chefs. Avec les CM1 de l'école publique, nous avons fait des sablés chocolat, citron ou vanille. La joie de les entendre rire, chanter en basque, de cuisiner avec eux, nous a rajeunis. On pouvait presque sauter de joie.

Les jeux d'autrefois et les jeux d'aujourd'hui

Les CM2 de l'école sont venus jouer à nos jeux quand on était à l'école. Puis, ils nous ont proposé leurs jeux de société. Un remue-ménage pour chaque génération !



Repas des familles

Un soir, un buffet froid a été dressé, la chanteuse Mad'moiselle Anne a mis l'ambiance et nos petits sont venus. Le bonheur d'être avec eux, de passer un bon moment sont toujours les meilleurs souvenirs.

La chorale de Bizi Berria

Des chants pour ravir nos oreilles, des personnes sympathiques et un apéro festif voilà le cocktail d'une bonne soirée !

Le repas de Noël et de l'an

Sortez le foie gras, les escargots farcis, le rôti de bœuf, le fromage et les mignardises ! C'est le repas de Noël ! Pour l'an nouveau, on a voulu faire BOLLYWOOD eh oui ! On a fait un repas indien !

La chorale du sacré cœur

Un spectacle qui a ravi et animé nos cœurs. Bravo les artistes !

Les rois et les reines

Les nounous de Villefranque : Babeth, Caroline, Virginie et les petiots sont venus décorer leurs couronnes de rois et de reines. Puis, nous avons tous dégusté le gâteau. Pour ainsi dire, nous avons commencé l'année avec des rois et des reines. Nous avons passé une bonne fin d'année et nous entamerons 2025 avec la joie au cœur. Meilleurs vœux à vous tous !

Les jeux olymPINK

Les enfants du sacré cœur sont venus nous aider à créer une banderole pour octobre rose. Et nous, nous avons confectionné les médailles des champions.

Le repas des aidants

Cette année, un buffet froid a été dressé, la chanteuse Mad'moiselle Anne a mis l'ambiance et nos chers aidants étaient là tout souriants. Merci à vous les aidants : médecins, infirmières, infirmiers, kinés, assistantes de vie... de nous supporter !

Les crêpes

d'Oihan Bazter

Une année, nous avons fait un concours de crêpes et nous avons passé la journée à faire des tests comme des savants fous ou des chefs qui visent l'excellence ! Donc, chers Millafrangars nous vous laissons le choix.

Les Ingrédients

Pour 40 crêpes :

200 gr de beurre
400 gr de farine
250 gr de sucre
4 ou 5 œufs
1l de lait entier

- Le meilleur parfum pour Juliette, c'est le rhum et le zeste de 2 oranges.
- Le meilleur parfum pour Régine, Jean Michel et Patrick c'est un petit bouchon de Ricard.
- Le meilleur pour Josette c'est le grand Marnier et le zeste de 2 oranges.
- Le meilleur parfum pour Michelle et Marie Louise, c'est le rhum mais avec le zeste du citron. Gardez le jus pour le mettre dessus pendant la cuisson et saupoudrer de sucre légèrement.
- Michelle nous dit que la fleur d'oranger c'est bon aussi.

Bref ! faites votre choix ou les savants fous.



La recette

Chauffer le lait entier avec le beurre.

Quand le lait est tiède, ajouter le sucre et le ou les parfum(s).

Dans un saladier, faire un puits dans la farine et ajouter les jaunes d'œufs.

Mélanger et ajouter petit à petit le lait tiède.

Battez les blancs en neige pas trop ferme et hop ! on les incorpore à la préparation délicatement.

Laisser reposer une 1h30 à 2 heures.

Faire chauffer la poêle et en avant, c'est parti on fait sauter les crêpes !

Portrait

Baptiste Chouzenoux

Troisième ligne aile de retour à Bayonne après 7 ans sous les couleurs du Racing, c'est en toute simplicité que Baptiste Chouzenoux retrace les grandes étapes qui ont façonné un parcours en bleu et blanc. Désormais papa de deux petites filles, Alma 2 ans, et Emmy 3 mois, il a fait le choix de renouer avec ses racines milafrangardes et de retrouver le terrain familial.



Peux-tu me raconter tes débuts avec l'Aviron Bayonnais avant ton exil en région parisienne ?

J'ai débuté le rugby à 6 ans à l'Aviron, et j'y ai évolué dans toutes les catégories. Mon père a également été rugbyman et a fini sa carrière à l'Aviron. Il me paraissait donc naturel que mon parcours passe par ce club en particulier. Je suis entré au Centre de formation à 19 ans à Bayonne, après un Bac Pro Maintenance au Lycée d'Hasparren. À 21 ans, j'ai accédé à la professionnalisation avec ma première signature de contrat pour trois ans.

Les 2 premières années, l'Aviron évoluait en TOP 14, et la 3^{ème} année en Pro D2.

C'est à ce moment-là, en 2017, que j'ai eu l'opportunité de partir pour le Racing, d'autant que le club de l'Aviron descendait en pro D2 quand le Racing, lui, évoluait en Top 14.

Je garde de très bons souvenirs de mon expérience au Racing. Ce fut une période riche sur tous les plans : changer de région et sortir de sa zone de confort pour découvrir une grande ville, c'est extrêmement formateur. Et sur le plan rugbystique, j'ai eu beaucoup de temps de jeu, et j'ai notamment côtoyé de grands joueurs : Dan Carter, Finn Russell...

Alors pourquoi ce retour aux sources ?

J'approche de ma fin de carrière, alors avant d'arrêter, j'avais besoin de briller à la maison. L'aspect familial était également très important pour moi, notamment pour permettre à mes enfants de profiter de leurs grands-parents.

Peux-tu nous décrire une journée-type ?

- 8h : Arrivée au club pour le petit-déjeuner. On se focalise sur l'état de forme du jour, physique comme moral
- 9h : on débute le temps collectif par un visionnage vidéo. Généralement en début de semaine, on débrieve du match du week-end précédent, et en fin de semaine on bascule en préparation et projection du match à venir.
- de 10h à midi : terrain
- Pour le déjeuner, nous prenons nos repas en commun.
- L'après-midi, on entame un travail plus spécifique séparément : les « avants » d'un côté, les « trois- quarts » de l'autre.
- Puis une séance de musculation avant de terminer la journée vers 16h.

La semaine est également organisée selon un planning défini à l'avance :

- les lundis et mardis nous faisons des journées complètes, et le mercredi est notre jour de repos.

- Puis les jeudis et vendredis, nous sommes mobilisés uniquement le matin.
- Enfin les samedis et dimanches constituent le temps fort de la semaine avec le match et la récupération ensuite.

Quel a été ton meilleur souvenir rugbystique ?

2016, la finale d'accession au TOP 14. Avec l'Aviron, on est en Pro D2 et on joue le match d'accession à Toulouse pour remonter. On gagne la finale contre Aurillac et c'est la montée pour le Top 14, après avoir passé une année en PRO D2. L'engouement était fort autour de cet évènement.

Quels sont tes objectifs pour la deuxième partie de saison ?

Je voudrais continuer à avoir du temps de jeu. Collectivement, notre objectif en tant qu'équipe, c'est d'essayer de finir le plus haut possible dans le classement. On vise le Top 8, et pour l'instant, l'équipe s'y accroche. Notre objectif, c'est la qualification en coupe d'Europe pour la saison prochaine.

Ambiance « Arena » ou « Jean Dauger » ?

L'ambiance à Jean Dauger est top ! Mais ça reste une expérience incroyable de jouer dans une salle aussi grande que l'Arena, qui en plus n'est jamais pleine.

Que peut-on te souhaiter pour la suite de ta carrière ?

J'espère qu'il me reste trois ou quatre ans de rugby professionnel, en bonne santé, et je souhaite continuer à prendre du plaisir sur le terrain. Si on pouvait jouer les phases finales dans les années qui viennent, ce serait le top.

As-tu un geste de superstition pour gagner ?

Je n'ai pas de rituel précis ni de grigri, je fais simplement toujours les mêmes choses, dans le même ordre. Et je garde les mêmes caletouches depuis que j'ai 18 ans, c'est tout.



Nouveau !

Artisans et porteurs de projets

Une gestion administrative efficace

Professionnels de Villefranque, avez-vous déjà réfléchi à la question suivante : qui gère votre administratif aujourd'hui ? Que vous soyez artisan, commerçant, profession libérale ou chef d'entreprise, une gestion administrative optimisée vous permettra de vous concentrer sur votre cœur de métier.

Mes services incluent :

- Administration des ventes
- Gestion administrative
- Préparation à la comptabilité
- Assistance RH
- Gestion des achats
- Prestations personnalisées



Contact

Claire Joly
06 69 05 41 83
c.joly@aadprox.com

UFA Elgarekin

- Climatisation
- Ventilation
- Chauffage

www.ufa-genieclimatique.com

Contact

Zone d'Activités
DUBOSCOA 2
Village Artisans - Lot 28
64990 Villefranque

PLÂTRERIE ISOLATION
SOLS • PLAFONDS • MURS & CLOISONS

Bayonne • Villefranque
entreprise@sasjeangopty.fr
www.jeangopty.fr

05 59 500 900

École publique

Séjour à la Maison du Littoral Basque à Socoa

La semaine précédent les vacances d'automne, les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont profité d'un séjour de 3 jours à la Maison du Littoral Basque.

Durant ce séjour, ils ont pu découvrir le port de Socoa, avec un jeu d'orientation, la pêche à pied, le maniement de catamaran, la technique de nœuds marins, le radeau de survie et un temps détente sur la plage. La météo n'a pas été clémente et a quelque peu modifié l'emploi du temps de ce séjour mais n'a en rien mis à mal la bonne volonté des enfants et n'a pas pu empêcher la bonne humeur et l'esprit de cohésion d'être le maître mot de ce séjour !

Mouillés mais joyeux !



Résidence autonomie Oihan Bazter

Les élèves de CM1/CM2 ont participé à un échange intergénérationnel avec des résidents de la résidence autonomie Oihan Bazter. Cet échange s'est effectué en deux temps.

Une première après-midi a été animée par les résidents. À cette occasion, les élèves ont pu s'essayer à différents jeux comme le pendu, le mélimélo de mots, la marelle, le parcours de billes, le mikado géant.

Une deuxième après-midi a été animée par les élèves avec des jeux de société choisis par eux.

Pour finir une petite collation bien méritée par tous !

Cet échange a été fortement apprécié par les élèves qui ont hâte de retrouver leurs camarades de jeux pour d'autres activités !



École privée



Concert de la nouvelle année

Vendredi 10 Janvier, tous les enfants de l'école Sacré Cœur s'étaient donné rendez-vous à l'église à 19h pour le concert de la nouvelle année.

L'occasion de se retrouver petits et grands autours d'un projet commun : chanter en français, en basque, en anglais et bien plus encore ! Le tout devant les parents, aitatxis amatxis et amis ! L'église était pleine comme un œuf pour assister au spectacle.

Une heure de musique, de danse de body tap sous la houlette de Philippe Albor.

Les maternelles ont donné le LA, les cycles 2 ont battu la chamade et les plus grands ont chanté en canon.

Le tout s'est achevé en apothéose avec le tube de l'été prochain, inventé par les enfants : « L'école Sacré Cœur c'est le bonheur ! »





Interview

l'intervention de l'entreprise ITOIZ

en charge du Lot Charpente Bois.

**Rencontre avec son ingénieur
structure bois Frédéric COUREAU.**



Avez-vous participé à la conception de la charpente ?

F.C. : Notre rôle va de la conception de la charpente, à partir du projet architectural élaboré par l'architecte, jusqu'à sa pose, en passant par le suivi des travaux sur le chantier. Cependant, la réalité du bâti existant nous conduit régulièrement à adapter les plans et donc à collaborer de manière très étroite avec le gros œuvre.

Concrètement, comment avez-vous procédé sur site ?

F.C. : La maîtrise d'ouvrage et d'œuvre souhaitant conserver au maximum l'esprit de la maison Labia, nous avons effectué un diagnostic de l'existant et avons constaté que la charpente en place était en bois massif, très ancienne, mais très abîmée et attaquée par des parasites. Il a été décidé de la déposer et de la reconstruire entièrement à neuf, en respectant la forme et les implantations des fermes initiales.

Vous avez donc conservé l'aspect de la toiture à l'identique ?

F.C. : En effet, s'agissant d'un bâtiment classé, nous nous devions préserver l'aspect de la toiture. En revanche à l'intérieur, nous l'avons quelque peu modifiée car deux poteaux maintenant le faîte descendait sur le plancher au milieu de la future salle du Conseil. Avec la maîtrise d'œuvre, nous avons pris le parti de les supprimer en retravaillant la charpente. Sa forme générale, et notamment les pentes de toit ont été conservées, mais son dimensionnement a été retravaillé de façon à supprimer ces deux poteaux. Ce choix a permis de libérer un bel espace pour la salle du Conseil, tout en conservant une charpente apparente.

Avez-vous rencontré beaucoup de contraintes sur ce chantier ?

F.C. : Travailler sur de la réhabilitation amène des contraintes et oblige à un vrai travail collaboratif avec le gros œuvre sur le plan technique.

La plus grosse contrainte était dimensionnelle. Nous avons dû procéder à un relevé précis du bâtiment tel qu'il est aujourd'hui, il n'était donc pas question d'abattre des murs intérieurs sans avoir travaillé par consolidation, selon des techniques de rénovation. Ne pas endommager l'ouvrage et garder son enveloppe extérieure initiale restait la priorité.

Avez-vous participé à toutes les réunions de chantier hebdomadaires ?

F.C. : Oui, elles ont permis de rencontrer l'ensemble des interlocuteurs et de procéder aux ajustements nécessaires. En phase de conception, il s'agissait davantage d'un travail de bureau, basé sur le dessin et le calcul, afin de traduire le dessin de l'architecte en un plan d'exécution, outil de référence permettant aux Compagnons de tailler et de mettre en place les ouvrages. En phase de travaux il faut venir régulièrement sur le chantier, maintenir un lien constant avec les équipes. Ce sont des Compagnons, notamment Allande, le chef de chantier, qui sont intervenus sur le site et qui ont concrétisé les éléments du plan en réalisant l'ouvrage.

Dans la rénovation, on rencontre toujours des aléas dans la phase d'exécution. Cela se résout sur chantier et cela fait partie de la normalité. La rénovation est un domaine qui nous plaît particulièrement, car il touche à un patrimoine immobilier ancien chargé d'histoire, auquel il faut redonner un coup de neuf.

Avez-vous terminé votre intervention ?

F.C. : L'intervention sur la maison Labia est achevée dans les délais. La prochaine intervention sera la Mairie, avec la charpente qui ne devrait pas subir de modification structurelle, et les planchers à consolider ou à changer.

Que faites-vous de tout le bois évacué ?

F.C. : Les pièces les plus petites (voliges, chevrons) qui ne peuvent pas être réemployées sont broyées et recyclées en copeaux ou granulés de chauffage. Pour les gros bois, selon leur état sanitaire, on peut les récupérer pour en faire des cadres de menuiserie ou un linteau.



Interview

Fabrice DARNAUTHANDY pour l'entreprise **DL Pyrénées**



Fabrice, je vous laisse vous présenter ?

F.D. : Je suis Fabrice Darnauthandy. J'ai 33 ans et je travaille dans l'entreprise DL Pyrénées depuis près de 12 ans, dans laquelle j'avais fait ma formation en alternance du BEP. Ensuite, j'ai obtenu un BAC Pro « structures métalliques » au lycée Cantau, un BTS « enveloppes bâtiments » et enfin une licence « création, reprise entreprises PME ». Je suis chargé d'affaires : je participe à la conception et au chiffrage, et fais le lien entre mon bureau d'études et le client. Je coordonne les équipes avec le bureau d'études qui fait les plans. Je guide le dessinateur sur les orientations, fais valider le plan à l'architecte avant de lancer la fabrication dans nos ateliers. Car nous assurons la fabrication et la pose de nos ouvrages. Enfin, j'assure le suivi du chantier sur site.

Vous avez répondu à l'appel d'offre lancé par la Mairie. Sur quel lot intervenez-vous ?

F.D. : Nous sommes titulaires du lot serrurerie. Ce lot comprend la passerelle entre les deux bâtiments, un escalier extérieur métallique, l'issue de secours de la salle du Conseil, et tout ce qui est petite serrurerie (mains courantes, garde-corps). Nous réaliserons également un habillage devant la façade de la mairie, en imitation corten. Nous sommes présents tout au long du chantier, pour coordonner les réservations avec le gros œuvre, jusqu'aux finitions.

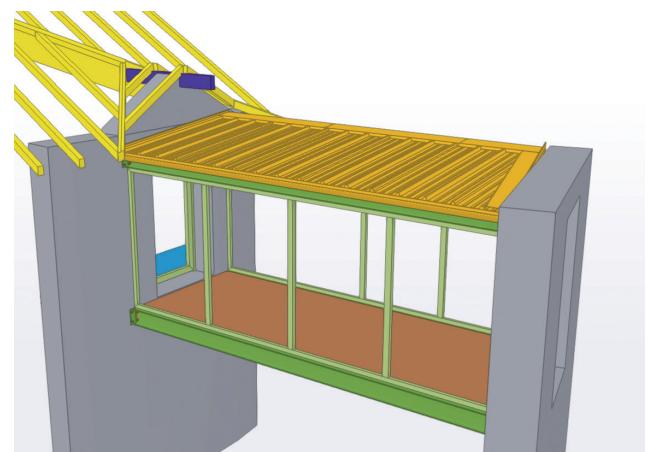
Parlons de cette passerelle qui a pour but de relier la Maison Labia au bâtiment principal de la Mairie. Ce sont des ouvrages que l'on vous demande régulièrement ?

F.D. : Pas régulièrement, mais cela arrive. Nous travaillons la charpente métallique, donc cela fait partie de nos compétences. La particularité de cette passerelle est de relier deux bâtiments déjà existants et anciens, en prenant en compte qu'un d'eux pourrait bouger et déstabiliser la structure « passerelle ».

Nous avons trouvé une solution validée par la maîtrise d'œuvre et le bureau d'études « béton » : les murs ont été renforcés par GTM en sous-œuvre pour supporter la charge. C'est le genre de contraintes que nous avons solutionnées, mais que l'on ne peut découvrir qu'au fur et à mesure, en venant sur chantier.

À quoi ressemblera cette passerelle ?

F.D. : Ce sera une passerelle en métal, avec 4 poutres en IPN, un bac acier sur le dessus en couverture, et des châssis vitrés sur les côtés. Elle sera posée en juin, quand les ouvertures des façades sur les deux bâtiments seront achevées. Cela prendra normalement 3 semaines entre la pose de la structure et celle des châssis vitrés.



Y a-t-il une particularité sur la confection de cette passerelle ? Vous travaillez en parallèle avec l'entreprise de charpente ITOIZ ?

F.D. : Nous nous occupons du squelette métallique, des châssis vitrés et de la couverture. L'entreprise ITOIZ réalisera le platelage au sol et les faux plafonds, en bois.

Et en dehors de la passerelle ?

F.D. : Il y aura également l'escalier extérieur de secours ainsi que l'embellissement du blason qui sera déplacé et habillé de métal pour un rendu plutôt moderne. Sur ce chantier, la plus grosse difficulté a été d'une part de faire supporter le poids de la passerelle, mais aussi de coordonner l'ensemble des actions des nombreux corps de métiers présents, d'autant plus quand un des bâtiments est en exploitation et l'autre en travaux !



Focus sur
Un élu

Rencontre avec
Joël BISAUTA

Poursuite de notre série de rencontres avec les adjoints de la commune, avec l'interview d'un personnage généreux et facétieux, par ailleurs adjoint à l'urbanisme, dont l'attachement profond à Villefranque ne fait aucun doute.

Qui êtes- vous Joël BISAUTA ?

J.B. : Natif de Lourdes, par hasard, j'ai passé mon enfance à Anglet avec mes frères et sœurs. Puis quand j'ai rencontré mon épouse, nous avons recherché un terrain pour construire notre nid, et l'avons trouvé à Villefranque. C'était en 1996 et tout le monde me disait : « tu es fou, Villefranque c'est loin ! » et je leur répondais « Non, c'est bien ! » parce que c'était la campagne. À cette époque je travaillais à Anglet, à EDF, et nous en avions déjà assez de vivre en ville.

Mes trois enfants ont été scolarisés à l'école Sacré Cœur et ont grandi ici. Et pendant près de 10 ans j'ai été Président de l'Association des parents d'élèves, car dès mon arrivée, j'ai été désireux de m'impliquer dans la vie du village. J'ai trouvé que Villefranque avait une âme, que les gens se parlaient, qu'il y avait des échanges, de l'amitié et une curiosité bienveillante (dis-moi quand tu pars en vacances, je jette un œil...). Il m'a paru naturel de m'investir pour ce village et de rendre ce que je recevais. C'est aussi ce que j'ai inculqué à mes garçons : dans la vie on n'obtient rien sans contrepartie. Et les trois se sont impliqués dans la vie du village : l'aîné Julen a été président du comité des fêtes, Xabi s'est beaucoup investi à Nimiñoak et le dernier, Antton, fait partie du comité des fêtes.

Pour l'anecdote, aujourd'hui, mon frère, mon neveu, mon cousin et ma mère vivent à Villefranque ! Finalement, ce n'est pas si loin !



Depuis presque cinq ans maintenant, vous êtes adjoint à l'urbanisme, une commission complexe avec beaucoup de paperasse... Que représente ce domaine pour vous, et pourquoi avoir accepté ce poste ?

J.B. : J'ai d'abord vécu deux mandats en tant que conseiller municipal avant d'accepter un poste d'adjoint. J'avais quand même une inquiétude, car l'urbanisme est un domaine complexe, en évolution permanente, qui exige des connaissances précises, d'autant que certains textes de lois sont sujets à interprétation, d'où la nécessité de s'intéresser également à la jurisprudence.

J'ai accepté cette délégation pour trois raisons. D'abord, je savais qu'en cours de mandat, je prendrais ma retraite, et c'est le cas depuis septembre 2024. J'ai donc une plus grande disponibilité pour me consacrer à ma tâche.

Ensuite, Marc ayant été adjoint à l'urbanisme les 2 précédents mandats, je savais qu'il m'apporterait son soutien et que je bénéficierais de son retour d'expérience. Et puis surtout, depuis ma prise de fonctions, j'ai l'appui permanent de Marie-Pierre SAUSSIE, qui connaît le domaine sur le bout des doigts, et dont les compétences et les connaissances me sont indispensables.

Mon métier aussi était un plus. J'ai travaillé toute ma vie à l'exploitation des réseaux électriques, dépannage et entretien. Quitte à avancer, autant le faire intelligemment, en faisant le lien entre la commission travaux de Bastien DUHALDE et la mienne, avec mes connaissances réseaux. Quand on peut, il est préférable de faire les travaux sous la chaussée avant de refaire la chaussée !

La compétence « urbanisme », comprend 2 aspects : la planification, qui a été transférée à la CAPB au 1^{er} janvier 2017 par la loi, et l'instruction, dont le pouvoir décisionnaire relève du Maire.

Concernant la planification, l'élaboration du PLUI Labourd Ouest (23 communes) a été prescrite par le Conseil Communautaire le 9 décembre 2023. Cette démarche est actuellement en phase de concertation du public. C'est pourquoi j'invite tous les administrés concernés à déposer leurs observations ou demandes sur le registre physique disponible en mairie, ou le registre dématérialisé, accessible via le site de l'Agglomération. www.registre-dematerialise.fr/5461/contribuez



Avec la « Loi climat et résilience » un objectif de réduction de la consommation foncière de 50% sur le territoire français d'ici 2050 a été fixé, Même si la réduction des surfaces imperméabilisées constitue un objectif louable, il faut tout de même veiller à préserver la possibilité pour les familles de se loger, dans le respect des règles urbanistiques prescrites pour notre commune. Il est donc important de faire valoir son point de vue au travers de cette concertation. (Informations disponibles sur Villefranque.fr)

Concernant le volet instruction, notre travail consiste à contrôler la conformité au PLU des aspects architecturaux et environnementaux notamment. Édifier des bassins de rétention est important pour la gestion des crues, mais cela alourdit considérablement la facture de la construction pour les particuliers.

Je prends du plaisir à ce que je fais car le domaine de l'urbanisme est en constante évolution.

En quoi consiste votre action, et où en êtes-vous de vos chantiers ?

J.B. : Une partie de mon rôle consiste à examiner l'ensemble des demandes déposées par les pétitionnaires (DP, PC, CU, PA, CU...) qui sont ensuite transmises aux services de l'agglomération pour instruction. Ces derniers proposent un avis favorable ou défavorable, que le Maire peut suivre ou refuser. En règle générale, si le dossier respecte les prescriptions du PLU, l'avis sera favorable.

Ensuite, une fois la construction réalisée, nous vérifions la conformité au permis initial pour nous assurer que ce qui a été réalisé correspond bien à ce qui a été accordé.

Je m'occupe également des réseaux, qu'il s'agisse de leur entretien ou de la planification de leur extension pour les secteurs en cours d'urbanisation. Il faut alors ajuster la capacité des réseaux aux besoins des populations. Je suis de très près la question des réseaux électriques, notamment les demandes de sécurisation des lignes aériennes ; sur la commune nous privilégions l'enfouissement.

Cela représente un coût important, et il faut trouver le bon équilibre entre le coût des travaux et les enjeux de sécurisation et d'esthétique des espaces publics.

Un autre chantier en cours très complexe est celui du déploiement de la fibre. L'identification du bon interlocuteur, le syndicat la Fibre 64, a permis de procéder à un état des lieux des besoins sur site. Même si l'on peut comprendre l'impatience des administrés, le dossier est en bonne voie.

Pour les foyers non éligibles à la fibre, l'Agglomération propose des aides financières pour une installation 4G ou satellitaire. Tous les renseignements ainsi que le lien vers le formulaire à remplir sont disponibles sur le site de la mairie et de l'agglo.

Quelle vision de la ville portez-vous ? Par conséquent, quelles sont vos perspectives, vos axes prioritaires dans les mois à venir ?

J.B. : Mon ambition pour les années à venir serait de permettre à nos jeunes de se loger dans un village qui conserve son identité rurale. Pour cela, il nous faut maîtriser l'urbanisation et trouver des leviers pour que nos enfants puissent accéder à la propriété, ce qui n'est pas le cas actuellement. Mon but est de faire évoluer l'urbanisme pour rendre la construction accessible sur notre commune, mais il s'agit d'un enjeu national.

De la même manière que la SAFER parvient à bloquer le prix des terres agricoles, j'aimerais que l'on puisse bloquer le prix des terrains urbanisables. Actuellement, à cause de la demande, des terrains se vendent à des montants indécentes au Pays Basque ! Rappelons que c'est nous qui vendons !

La construction a des impacts sur les infrastructures communales : écoles, transports, accueil des jeunes enfants ... qui vont de pair avec ce développement.

L'équipe municipale prend ce travail à bras le corps pour anticiper les besoins des populations actuelles et futures. Par exemple sont en cours la création d'une MAM, un élargissement des horaires de bus et l'intégration de nouveaux arrêts sur son parcours, une mairie plus fonctionnelle, de nouveaux commerces ...

“Un mot d'ordre : préserver le caractère rural de notre village, maîtriser la croissance de la population et développer des services pour favoriser si possible l'habitat pour nos jeunes.”

→ Extraits du conseil municipal du 2 juillet 2024

1/ Création d'emplois non permanents pour l'activité interclasse, garderie, entretien, cantine : rentrée scolaire 2024-2025

Monsieur Le Maire veut assurer la continuité du service périscolaire à la rentrée prochaine 2024-2025. Il est nécessaire de faire appel à des agents contractuels pour faire face à un accroissement temporaire d'activité comme le précise l'article précité ci-dessus.

La surveillance, la participation au temps de repas et l'entretien des locaux sont liés à la fréquentation des élèves, toutes ces tâches ne peuvent être réalisées par les seuls agents permanents de la collectivité.

Il propose de créer, à compter du 1^{er} septembre 2024 au 4 juillet 2025, 5 emplois non permanents d'agents contractuels à temps non complets. Les temps de travail seraient les suivants :

5 postes	Affectation	Temps de travail hebdomadaire Lissé sur 11 mois
Agent technique N°1	Cantine – garderie écoles	15h
Agent technique N°2	Cantine – garderie – entretien écoles	12h
Agent technique N°3	Cantine – garderie écoles	12h
Agent technique N°4	Cantine – garderie écoles	9h
Agent technique N°5	Cantine – garderie écoles	6h

La rémunération est fixée à IM 366 (INDICE BRUT 367).

M. le Maire ajoute que le recrutement sur ces emplois s'avère de plus en plus difficile au fil des ans, car ces contrats n'offrent que peu d'heures, et ne sont pas très attractifs. Il espère néanmoins que l'ensemble des postes seront pourvus pour la rentrée 2024-2025.

2/ Signature d'une convention de mise à disposition de personnel communal auprès de l'association Nimiñoak

M le Maire rappelle qu'au moment de la création du centre de loisirs, le choix du caractère associatif avait été retenu afin que la gestion du personnel n'incombe pas directement à la commune. En contrepartie, la municipalité s'était engagée à épauler l'association en mettant à disposition du personnel communal pour assurer le service de restauration du midi. Il s'agit ici de régulariser, clarifier et sécuriser la situation administrative de nos agents, tout en formalisant notre engagement auprès de Nimiñoak.

3/ Fixation du taux de promotion avancements de grade – Taux 100%

Compte tenu de l'effectif des fonctionnaires employés, le Maire propose de retenir un taux de promotion de 100% pour l'ensemble des cadres d'emplois. Le Maire rappelle que les conditions personnelles d'ancienneté et, le cas échéant, d'examen professionnel que doivent remplir les fonctionnaires pour avancer de grade font l'objet d'une réglementation nationale qui s'impose.

Les critères de choix des fonctionnaires promus intégreront, au-delà de l'ancienneté, la valeur professionnelle et l'expérience professionnelle, comme le prévoit la loi. L'appréciation sera effectuée à partir des éléments d'évaluation et de notation annuels, des efforts de formation, de l'implication professionnelle.

4/ Attribution du marché à bons de commande pour la confection et la livraison de repas en liaison chaude pour les écoles de la commune

Madame Larroudé informe l'assemblée de la consultation des entreprises lancée par la commune dans le cadre de la confection et la livraison de repas en liaison chaude pour les écoles de la commune de Villefranche pour l'année scolaire 2024-2025.

Elle rappelle les étapes de cette procédure :

- Publication du DCE sur la plateforme DematAmpa (profil acheteur) le 28 mai 2024, et publication dans le journal Sud-Ouest du 30 mai 2024 (+ rectificatif du 31 mai 2024) de l'avis de marché
- Date limite de remise des offres : 19 juin 2024 à 12h
- Lot unique
- Pondération des critères d'analyse des offres selon règlement de la consultation :
 - Prix 40%
 - Valeur technique et environnementale : 50%
 - Qualité de la prestation – dégustation : 10 %
- 3 dossiers retirés
- 1 offre déposée

Après analyse, le candidat SASU Ausolan - Bertakoa Restauration a obtenu la note de 86.7 / 100 pour un prix de repas établi comme suit :

Repas	Prix unitaire HT	Prix unitaire TTC
Repas enfant	3.47	3.66
Repas adulte	3.67	3.87

A titre indicatif, le montant estimatif total de l'offre est évalué à 117 619.60 € HT soit 124 088.68 € TTC.

Mme Larroudé précise que le prix proposé par le prestataire est légèrement supérieur aux indications préalables. Néanmoins il ne s'agit que d'estimations établies au regard d'un volume de commande, lui-même estimé selon des moyennes de fréquentation légèrement réhaussées.

Par ailleurs, nous sommes très satisfaits du prestataire avec lequel nous avons de très bonnes relations, et qui accepte de faire évoluer ses pratiques au fil des échanges tout au long de la vie du contrat. De plus, les zones d'approvisionnement sont essentiellement concentrées dans le Pays Basque et le sud des Landes, ainsi que dans le Pays Basque Sud.

5/ Validation du règlement intérieur des services périscolaires

Le règlement des services périscolaires (garderie, cantine et pause méridienne) en vigueur a été adopté par le Conseil Municipal le 19 septembre 2023. Il doit être actualisé en cette rentrée 2024, pour être au plus proche du fonctionnement des services municipaux, notamment du fait de la mise en place du « portail familles » pour la gestion du périscolaire.

Mme Larroudé, présente donc le projet de règlement des services cantine - garderie actualisé, qui comprend également des informations sur le transport scolaire. Elle expose la mise en place du portail familles. Le règlement devrait donc être ajusté au regard de ces nouvelles modalités d'inscription et de réservation. Un flyer et un tutoriel seront diffusés auprès des familles pour faciliter la prise en main de l'outil.

6/ Fixation des tarifs des repas de la cantine scolaire pour l'année 2024-2025

Le bilan financier 2023 d'un montant de dépenses = à 206 386.04 € détermine le prix de revient du repas s'élèvant en moyenne à 6.31 €, le reste à charge de la commune égal à en moyenne 1.79 €/repas représentant 58 804.66 € supportés par le budget général.

En 2024, compte tenu des dépenses d'achat du repas en augmentation, des frais de personnel, autres charges (eau, électricité, téléphone, assurance...), le repas coûterait en moyenne 6.74 €. Sans augmenter le prix de vente, la commune prendrait à sa charge en moyenne 2.02 €/repas soit environ 68 059.23 €.

La commission propose d'augmenter le prix de vente du repas de 4 %. Cela représente une hausse comprise entre 13 et 27 centimes par repas en fonction du tarif, et de 18 centimes pour le tarif normal.

Dans cette hypothèse, une partie de l'augmentation du reste à charge de l'ordre de 7 centimes serait prise en charge par la commune, portant ainsi le montant de sa participation à 1.84 € par repas pour l'année scolaire 2024-2025.

Compte-tenu de ce qui précède, le conseil municipal fixe ainsi qu'il suit les tarifs des repas pour l'année scolaire 2024-2025 :

Tarif de vente par repas	Année scolaire 2023-2024	Année scolaire 2024 -2025
Plein tarif élèves	4.61 €	4.79 €
Tarif minoré élèves	3.33 €	3.46 €

Tarif adultes	6.08 €	6.32 €
Tarif exceptionnel/ élève/jour	6.65 €	6.92 €

Des simulations d'augmentation de 1 à 6% ont été travaillées. Si l'on souhaitait neutraliser complètement l'augmentation prévisionnelle du reste à charge communal pour l'année 2024-2025, il aurait fallu augmenter le tarif de 6%. La commission a préféré ne pas laisser à la seule charge des parents le total de cette augmentation de charge, et a recherché le compromis, en fixant à 4% le montant de l'augmentation tarifaire.

7/ Fixation des tarifs garderie scolaire à compter de la rentrée 2024

Tarifs de la garderie	
Par présence	2.00 €
Forfait mensuel/enfant pour une fréquentation > à 15 présences	25.00 €

Cette tarification demeurera inchangée pour l'année scolaire 2024-2025. Cependant, en raison de la mise en place du « portail famille » pour la gestion du service périscolaire, il est proposé au conseil Municipal de rajouter à cette grille tarifaire, mis en place une tarification exceptionnelle supplémentaire pour dépassement horaire de l'ordre de 4€ par ¼ d'heure, à compter de la rentrée 2024, et ceci pour les quelques parents qui sont systématiquement en retard, et ne s'en excusent même pas. Cela retarde le travail des agents en poste, qui doivent assurer le ménage après la garderie, et qui sont pénalisés dans leur organisation de travail.

La commission scolaire a également examiné les taux de fréquentation de la garderie. La plus grosse moyenne relevée pour l'école privée est de 41 enfants le matin et de 31 enfants le soir. Pour l'école publique, elle est de 46 enfants le matin et de 39 enfants le soir.

Au total, on a près de 90 enfants le matin et 70 le soir.

8/ Fixation de tarifs de vente de produits dérivés – Régie générale

Afin de développer le sentiment d'appartenance et l'attachement à la commune par des marqueurs identifiés, M le Maire souhaite pouvoir proposer à la vente des produits dérivés siglés du logo de la Commune. Dans un premier temps, il s'agirait de proposer un foulard brodé, portant au choix l'inscription « Villefranque » ou « Milafranga ». Le coût de production de ces foulards s'élève à 3.60 € TTC par unité. Il est proposé de fixer le tarif de vente à 5 € TTC le foulard.

La commune ne souhaitant pas réaliser de bénéfice sur cette opération, si l'ensemble des 150 pièces venaient à être vendues, le différentiel constaté entre le prix d'achat et le prix de vente serait reversé au CCAS à l'issue de cette opération.

9/ Attribution des bourses communales

Mme Larroudé rappelle les critères d'attribution fixés par la commune : suivre des études supérieures, être âgé de moins de 25 ans et avoir obtenu une bourse départementale.

Il faut déposer un dossier de demande en mairie.

Demandeur	Âge	Année obtenue du Bac	Etudes 2023/2024	Montant bourse départementale	Proposition bourse communale
CAS N°01	23 ans	2020	M1 Théorie, esthétique et histoire du cinéma	90 €	45 €
CAS N°02	18 ans	2023	1 ^{ère} année de formation en soins infirmiers	90 €	45 €
CAS N°03	22 ans	2021	M2 de l'école universitaire de management	90 €	45 €

CAS N°04	25 ans	2018	3 ^e année de Diplôme de formation approfondie en sciences médicales	210 €	105 €
CAS N°05	24 ans	2019	M2 Psychopathologie de la vie quotidienne et du contemporain	210 €	105 €
TOTAL					345 €

10/ Clôture du budget annexe « Eskola Ondoa »

11/ Signature de la convention de soutien « Communes et groupements communaux » pour la lutte contre les déchets abandonnés et diffus

La Collectivité assure, dans le cadre d'une action du groupement qu'elle représente, des opérations de nettoyement des déchets abandonnés, ainsi que des actions d'information, de communication et de sensibilisation pour prévenir l'abandon des déchets d'emballages ménagers dans l'environnement.

Considérant l'intérêt que présente la Communauté d'Agglomération Pays Basque pour la Convention de soutien pour la lutte contre les déchets abandonnés diffus proposée par Citeo, il est proposé d'autoriser le Maire à signer la convention de groupement avec la CAPB dans le cadre de l'accompagnement proposé par Citeo en matière de lutte contre les déchets abandonnés.

Citeo propose un accompagnement financier pour les communes souhaitant mettre en place des actions pour lutter contre les déchets diffus abandonnés.

On doit passer par l'agglomération, qui a la compétence « Déchets » et qui propose un Groupement de commande pour gérer la relation avec Citeo. On valide la convention type et on verra comment ce sera mis en œuvre.

12/ Pôle de proximité de Villefranque : signature d'une convention d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public avec le Syndicat des Mobilités du Pays Basque Adour

Dans le cadre de l'exercice de ses compétences, le Syndicat des mobilités du Pays Basque Adour aménage des pôles d'échanges multimodaux, incluant notamment la réalisation de parkings-relais (P+R). La commune dispose des emprises nécessaires sur domaine public pour la réalisation de ce projet qui contribue au projet de RER basco landais et à la redynamisation de la ligne ferroviaire Bayonne-Saint Jean Pied de Port.

La commune paiera essentiellement la voirie et l'éclairage public, ainsi que les frais d'entretien du site. Néanmoins les travaux sont intégralement assumés par le Syndicat des Mobilités, qui bénéficie lui-même de subventions de la Région et de fonds FEDER.

Les travaux doivent démarrer en octobre, à la fin de la période d'exploitation de la Guinguette.

M le Maire tient à remercier M Jean-Pierre ETCHEGARAY, qui a défendu ce dossier depuis le début du mandat et l'acquisition du terrain.

13/ Signature d'une convention d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public aux fins d'installation et d'exploitation d'une centrale photovoltaïque (société I-ENER)

Dans le cadre d'une démarche de production d'énergie renouvelable citoyenne et locale, impliquant la mise en œuvre d'installations photovoltaïques, la Commune de Villefranque souhaitant promouvoir le développement de la production d'énergies renouvelables sur son territoire, a rencontré la société I-ENER, et évoqué avec elle les possibilités d'installation et d'exploitation de centrales photovoltaïques sur la toiture de la Salle Bellevue.

Monsieur le Maire rappelle que grâce à ce projet, le site de Bellevue disposera de 2 centrales photovoltaïques productrices d'électricité verte : les ombraries qui seront implantées dans le champ par la SAS PSPA (Panneaux Solaire des Pyrénées Atlantiques), et les panneaux en toiture de la salle, mis en place et exploités par I-ENER.

→ Extraits du conseil municipal du 24 septembre 2024

1/ Recensement de la population : délibération portant désignation d'un coordonnateur communal

M. le Maire propose à l'Assemblée que soit désignée dans les fonctions de coordonnateur communal du recensement de la population, Angélique Fargues, responsable du service Population.

2/ Recensement de la population : délibération portant création d'emplois d'agents recenseurs

Le Maire souligne l'importance de recruter six agents recenseurs pour le recensement de 2025, qui se déroulera du 16 janvier au 17 février. Ces agents, contractuels à temps partiel, effectueront une tournée de reconnaissance avant le recensement pour identifier les adresses. Leur rémunération sera basée sur un indice spécifique, 24 h/semaine, avec un forfait de 210 € pour les frais de transport. Les candidatures seront ouvertes sur le site Internet et la page Facebook de la commune.

3/ Création d'un service commun pour l'organisation de la fonction de coopération dans le cadre des Conventions Territoriales Globales avec les communes des pôles territoriaux d'Errobi, de Nive-Adour et du Pays de Hasparren

La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) collabore étroitement avec la Communauté d'Agglomération Pays Basque (CAPB) et les communes pour améliorer les services aux familles. Des conventions territoriales globales (CTG) remplacent progressivement les contrats enfance et jeunesse, établissant un projet social partagé sur 4 à 5 ans. Ces CTG visent à harmoniser les interventions de la CAF et des acteurs locaux, tout en offrant un financement spécifique, le Bonus de Territoire. Elles abordent divers enjeux tels que le logement, l'accès au numérique, la petite enfance, et la solidarité. Les modalités de contractualisation varient selon les territoires, impliquant parfois uniquement la CAF et la CAPB ou les communes. Dans les pôles Errobi, Pays de Hasparren et Nive-Adour, la CAPB partage des compétences, nécessitant une coordination unique. Pour renforcer cette coopération, la CAPB propose de créer un service commun mutualisé avec les communes pour une durée de deux ans. Cette initiative vise à optimiser la gestion des CTG et à mieux répondre aux besoins des familles.

LES MISSIONS DU SERVICE COMMUN DE COOPÉRATION CTG

La coopération CTG :

- Une fonction « généraliste » de conduite du projet global CTG qui se combine avec celles des coordonnateurs thématiques des communes ou de la Communauté d'Agglomération (ex : petite enfance, enfance...);
- Un co-financement de 50 % du coût des postes de coopération par la CAF ;
- Une obligation d'identification de la fonction pour permettre la signature de la CTG et le versement des bonus de territoire aux structures gestionnaires de services communales, intercommunales ou associatives (Total bonus de territoire Errobi : 676 K€ en 2023 ; Total bonus de territoire Pays de Hasparren : 351 K€ et Nive-Adour : 601 K€).

Des missions transversales pour la CAPB et pour les communes :

- Conduite des diagnostics territoriaux, construction des plans d'action, évaluations ;
- Accompagnement de la réalisation des objectifs prioritaires de la CTG ;
- Animation des comités de pilotage et comités techniques, gestion de la convention avec la CAF.

Selon les thématiques, des missions spécifiques :

- Cadre de référence : le plan d'action figurant dans la convention CTG de chaque pôle.
- Déclinaison :
 - Si le sujet est multi partenarial ou si aucun maître d'ouvrage n'est identifié :
 - Le coopérateur anime les acteurs, notamment pour faire émerger les projets
 - Si le sujet ne relève que d'un maître d'ouvrage ou s'il existe une coordination thématique entre plusieurs communes :
 - Le coopérateur suit le projet piloté par le maître d'ouvrage en lien avec les coordinateurs thématiques.

LES MOYENS

Une estimation de :

- 0,5 ETP de coopération pour le Pôle Errobi ;
- 0,5 ETP de coopération pour le Pôle Pays de Hasparren ;
- 0,5 ETP de coopération pour le Pôle Nive - Adour ;
- 0,5 ETP pour les autres pôles dans lesquels la CAPB porte l'ensemble des politiques concernées par les CTG (Amikuze, Bidache, Iholdi-Oztibarre, Garazi-Baigorri, Soule-Xiberoa) ;

Le service commun, porté par la CAPB, rattaché à la DGA Services à la Population, gère les coopérateurs sur la base de :

- 1 ETP pour les CTG Errobi et Hasparren ;
- 1 ETP pour les CTG Nive-Adour et autres pôles listés ci-dessus ;
- Une durée expérimentale de 2 ans (reconductible en fonction de l'évaluation) ;

Nature des postes :

- Catégorie : A ou B ;
- Contrat de projet de 2 ans (reconductible en fonction de l'évaluation).

LE COÛT DU SERVICE

Coopérateur des CTG des pôles Nive-Adour, Amikuze, Bidache, Iholdi-Oztibarre, Garazi-Baigorri, Soule-Xiberoa : 1 ETP

- Coût estimé à 48 K€ /an ;
- Subvention CAF : 24 K€ /an ;
- Financement du reste à charge (24 K€) :
 - 75 % CAPB (18 K€) ;
 - 25 % communes du pôle Nive-Adour (6 K€), au prorata de la population municipale.

L'adhésion au service commun par convention

L'adhésion au service commun de coopération CTG est payante pour les communes à compter du recrutement des coopérateurs. La conclusion d'une convention est nécessaire.

Ce poste de coopérateur recouvre à la fois des missions généralistes, ainsi que des missions thématiques. Il est proposé que la commune de Villefranque adhère au service commun pour les missions générales (793 € de participation annuelle) mais pas aux missions thématiques, hors de notre champ de compétence.

Cette adhésion au service commun peut être amenée à évoluer si la commune décide dans les années qui viennent, de développer de nouvelles thématiques en lien avec les axes de la CTG énoncés ci-dessus.

4/ Accompagnement des élèves en situation de handicap sur les temps de pause méridienne : signature d'une convention avec l'Education Nationale

Depuis la loi du 27 mai 2024, lorsqu'une collectivité territoriale organise un service de restauration scolaire ou des activités périscolaires sur le temps de la pause méridienne, l'Etat prend en charge la rémunération du personnel affecté à l'accompagnement des élèves en situation de handicap durant ce temps, qu'il emploie.

L'objet de la présente convention est de déterminer la nature des responsabilités de chacune des parties lorsque des accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH) sont affectés, sur le temps de pause méridienne afin de participer au service de restauration scolaire organisé par la commune.

Mme Larroudé précise que précédemment, il appartenait à la commune d'assumer la prise en charge de cet AESH sur le temps périscolaire. Depuis la loi du 27 mai 2024, cette responsabilité a été transférée à l'Education nationale, sous la pression du Parlement.

5/ Garderie périscolaire : mise en place d'un tarif occasionnel

La commission « affaires scolaires », a proposé la création d'un tarif occasionnel de 2,50 € par présence, pour les présences en garderie qui n'auront pas fait l'objet d'une réservation en ligne dans les délais, sachant que la réduction du délai de prévenance (passant de 72 heures sur des jours ouvrés, à la veille au soir quel que soit le jour) devrait permettre au plus grand nombre de familles d'ajuster leur organisation la veille au soir. Néanmoins, pour organiser les services à l'avance, et au regard des demandes du prestataire de la restauration, il reste nécessaire de disposer d'un prévisionnel le plus fiable possible.

6/ Attribution de bourses communales

Une nouvelle demande de bourses communale est parvenue en mairie et a été validée. Il s'agit d'un étudiant en L2 Pluridisciplinaire Projet Personnel en USCHOOL. Montant de la bourse communale : 105€

7/ Attribution d'une subvention exceptionnelle aux villages sinistrés de la Vallée d'Aspe

En solidarité avec les communes sinistrées de la Vallée d'Aspe, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer une subvention exceptionnelle de 2500 € aux communes sinistrées de la Vallée d'Aspe, au travers d'une contribution via le fonds de l'Association des Maires des Pyrénées-Atlantiques « ADM - intempérie 2024 »

M Escapil-Inchauspé précise que la commune a l'habitude de donner des subventions exceptionnelles suite aux demandes relayées par l'Association des Maires, traditionnellement pour un montant de 1000 € (ex : Tremblement de Terre au Maroc, Ukraine...) Considérant que cet événement climatique de grande ampleur a frappé des communes de notre Département, et considérant que les crédits nécessaires sont disponibles, il a été souhaité attribuer une subvention plus importante de l'ordre de 2500 €

8/ Conventionnement avec l'EPFL Pays Basque - portage foncier « Bahunenea AI 90 »

Aux termes de la délibération n°04 en date du 09 mars 2023, le Conseil d'Administration de L'EPFL Pays Basque approuvait la sollicitation d'intervention présentée par la commune pour l'acquisition d'un bien non bâti, sis chemin Bahunenea. Ce terrain est situé au carrefour des principaux équipements publics existants (école, mairie, trinquet, fronton, pôle médical, espace de jeux), sa localisation et son accessibilité lui confèrent des caractéristiques favorables à la réalisation de futurs équipements. Dans le cadre de cette acquisition, une convention de portage doit être établie entre l'EPFL Pays Basque et la commune de Villefranque afin d'entériner les modalités de portage, de gestion et de rétrocession du bien acquis.

9/ Demande de subvention au titre des amendes de police.

M. le Maire informe l'assemblée qu'une partie des travaux réalisés par la commune sur la voirie au titre des aménagements de sécurité, peut bénéficier de dotation d'amendes de police allouées par l'Etat et reversées par le Département.

Peuvent notamment être concernés au titre des amendes de police :

a) Construction d'abribus (fourniture et pose + avis gestionnaire transport)

- Achat abri bus pour Eglise : 3 167,13 € HT soit 3 800,56 € TTC
- Déplacement Abri bus RD 257 : 3 670 € HT soit 4 404 € TTC

b) Aménagement d'aires de stationnement devant les établissements scolaires

- Réalisation places de stationnement devant Maison pour tous / Ecoles : 17 593 € HT soit 21 111,60 € TTC
- Achat rack à vélos pour aménagement aire de stationnement : 2 480 € HT soit 3 186 € TTC

c) Création de chemins piétonniers pour assurer la sécurité des piétons :

- Création d'une allée piétonne pour accès aux containers enterrés secteur Oihan Bazter: 1 656,50 € HT soit 1 987,80 € TTC

d) Remise en état de la voirie communale à la suite d'intempéries pour maintenir un niveau de sécurité des usagers de la route :

- Reprise du busage et de la voirie chemin Munukenea : 8 262,64 € HT soit 9 915,17 € TTC
- Reprise réseau d'eaux pluviales et voirie chemin Carricartia : 2 060 € HT soit 2 472 € TTC

e) Aménagements de sécurité en traverse d'agglomération sur voirie communale :

- Installation de dos d'âne au Quartier bas : 3 717 € HT soit 4 460,40 €
- Réalisation d'une chicane Chemin Harriagaraia : 6 196,50 € HT soit 7 435,80 € TTC

f) Réparation des ouvrages d'art communaux :

· Reprise du pont Doussen : 26 065 € HT soit 31 278 € TTC
M le Maire précise qu'il souhaite que cette demande soit formulée chaque année auprès du Département, en fonction des travaux de sécurisation réalisés par la commune.

10/ Attribution des marchés de travaux pour le programme de réhabilitation-extension de la Mairie, et la construction d'une Maison des Assistantes Maternelles et de quatre commerces à la Maison Labia – Lot n°9

Dans le cadre du programme de réhabilitation-extension de la Mairie de Villefranque / Maison Labia, le Conseil Municipal n'avait pas validé l'attribution du lot 9 " Peinture-Nettoyage" lors de la séance du 21 mai 2024.

Trois entreprises ont été invitées à négocier, d'abord par écrit puis sur convocation formelle à une séance de négociation en présentiel. Aux termes de l'analyse des offres déposées, c'est l'entreprise LINO TAPIS qui est arrivée en tête du classement, avec 93 points, pour un montant HT de 82980,31€

13/ Cession de terrain à la commune par Mme RECARTE

Mme RECARTE a sollicité la commune afin de céder deux parcelles lui appartenant et constituant déjà une partie du chemin Xurrita. Ces parcelles étant d'ores et déjà assimilées à la voirie existante, et parcourues par le réseau d'écoulement des eaux pluviales, le choix d'une cession à l'euro symbolique au profit de la commune a été décidé.

14/ Echange de terrain : commune / Duhalde Jean-Bruno

Afin de sécuriser la circulation des véhicules empruntant le chemin Larramendea, la Commune souhaite créer un refuge en bord de voie, permettant à un véhicule de se déporter pour faciliter le croisement avec le véhicule arrivant en sens inverse. Pour permettre la création de ce refuge, la commune s'est rapprochée de M DUHALDE, propriétaire de la parcelle. Ce dernier a accepté le principe de cession d'une partie de cette parcelle, en échange d'une cession par la commune d'une bande de terrain située entre deux parcelles.

Cette portion de terrain, initialement considérée comme une potentielle voie de desserte, ne pourrait jamais être mise en service, compte tenu de la dangerosité du raccordement à la Route Nationale.

15/ Vente de terrain à M de Beaurepaire

M de Beaurepaire a sollicité la commune à fins d'acquisition d'une parcelle de terrain appartenant à la commune, et enclavée entre plusieurs parcelles lui appartenant. Cette bande de terrain occupée par la végétation, et correspondant principalement à un fossé et au bout du chemin Prosta, matérialisait précédemment l'emprise d'un ancien chemin rural. Il est précisé que l'ensemble des frais (géomètre, frais d'acte..) seront pris en charge par l'acquéreur.

→ Extraits du conseil municipal du 5 novembre 2024

1/ Rapport Social Unique 2023

Présentation du Rapport Social Unique 2023 de la commune de Villefranque, retraçant les éléments marquants relatifs au personnel communal :

- Effectifs
- Positions particulières et mouvements
- Budget et rémunérations
- Absences
- Prévention des risques
- Formation
- Action sociale et protection

Ces données sont comparées aux données 2022 et à celles des communes de Nouvelle Aquitaine de même strate. Cette présentation n'appelle pas de vote.

2/ Décision modificative de crédits n°1 – Budget Général

Le conseil municipal doit se prononcer sur la décision modificative de crédits n°1 du Budget Principal de la commune qui porte sur 3 volets :

1. Des opérations d'ordre à régulariser pour intégration sur les comptes appropriés (6186 € et 325.42 €) que l'on retrouve en dépenses d'investissement et en recettes d'investissement
2. Une provision supplémentaire pour les dotations aux amortissements : le prévisionnel de début d'année s'avère insuffisant pour terminer l'exercice. Il est proposé de rajouter 22 000 € à ce titre.
3. Des opérations réelles pour finaliser certains investissements insuffisamment dotés en début d'exercice :
 - Opération 2308 : Plan de gestion des Barthes : 11 834 €. Nous n'avions budgété que 10 000 € dans l'attente d'un devis et du mode de facturation du prestataire. Les 2/3 de la prestation seront facturés d'ici la fin de l'année, il convient donc de tout budgétiser pour reporter en RAR le reliquat. Pour mémoire, cette opération est financée à 80% par l'Agence de l'Eau et le Département.
 - Opération 2404 « Aménagement paysager du site Mendiburia » : Création de cette nouvelle opération à la suite des échanges en commission environnement pour une mission d'aménagement paysager : +10 000€
 - Opération 2306 : Marché à bons de commande Voirie : le montant plafond du marché a été atteint. Mais nous avons la possibilité de reconduire l'annuité suivante du marché par anticipation. Afin de finaliser un programme de voirie en attente et de procéder à une nouvelle campagne de curage des fossés, nous proposons de rajouter 15 000 €

3/ Attribution des marchés de travaux pour le programme d'extension du Bar-Restaurant Eskularia – Budget Annexe Bar Restaurant

Dans le cadre du programme d'extension du Bar-Restaurant du Trinquet Eskularia, une consultation allotie (7 lots) dont la date limite de remise des offres a été fixée au 2 octobre 2024 à 17h.

- 52 dossiers ont été retirés
- 21 offres ont été déposées
- Au terme d'une analyse provisoire, il a été décidé de négocier avec les entreprises candidates pour les lots 1 et 4
- A l'issue des négociations, une deuxième analyse présentée en commission travaux du 4 novembre dernier, a permis de classer les offres les mieux disantes :

N° Lot	Nature des Travaux	Entreprise retenue	Siège social	Montant HT du marché
1	Gros-œuvre	Bonnat		33 887.20 €
2	Charpente bois	Lauak bat		14 841 €
3	Menuiseries extérieures	Labastere		19 639 €

4	Plâtrerie	négociations en cours		
5	Électricité – VMC - PAC	Epb		24 962.04 €
6	Sols souples	négociations en cours		
7	Peinture	Atlantic revêtements		8 207.05 €
			TOTAL	101 536.29 €

M. le Maire fait part de sa satisfaction sur cette consultation, avec 3 à 5 candidats par lot et dont de nombreux locaux et réputés. Les lots 4 et 6 ayant donné lieu à une phase de négociations, leur attribution se fera ultérieurement.

4/ Entretien éclairage public – gros entretien - Programme « Sans subvention 2024 » - APPROBATION du projet et du financement de la part communale - Affaire n° 24GEEP241

5/ TRANSFERT DE COMPÉTENCE IRVE

Monsieur Bisauta rappelle que l'article 68 de la loi d'orientation des mobilités permet aux collectivités d'élaborer un Schéma Directeur de Développement des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques (SDIRVE). Ce dispositif vise à structurer l'offre de recharge, en cohérence avec les politiques locales de mobilité.

Le développement des bornes de recharge accompagne la hausse des ventes de véhicules électriques et hybrides, bien que la majorité des recharges se fasse à domicile ou en entreprise. Cependant, les infrastructures publiques sont essentielles pour certains usages (tourisme, itinérance).

Dans les Pyrénées-Atlantiques, TE 64 a piloté l'élaboration du SDIRVE, validé en novembre 2023 par le Préfet. Ce schéma définit les priorités, objectifs, zones d'implantation, calendrier et suivi des infrastructures. Un premier déploiement de 900 points de charge est prévu à court terme. L'étude met en évidence la nécessité d'une initiative supra-communale pour optimiser la couverture géographique, l'harmonisation technologique et tarifaire, ainsi que la coordination avec les opérateurs privés. TE 64 portera ce projet à l'échelle départementale.

La commune est sollicitée pour transférer la compétence IRVE à TE 64. Ce dernier assurera la maîtrise d'ouvrage via une Délégation de Service Public, sans contribution financière des collectivités. La procédure sera lancée fin 2024, avec une attribution en avril 2025 et un déploiement significatif avant fin 2025.

M Bisauta précise que des attentes seront prévues sur le parking du Pôle de proximité pour l'installation de bornes électriques. La commune ne dispose pas des moyens pour gérer ce projet ni son exploitation. TE 64 assurera le déploiement et l'exploitation via un partenaire spécialisé

6/ Projet de schéma de mutualisation communautaire de la Communauté d'Agglomération Pays Basque

La mutualisation des services permet aux collectivités territoriales et à leurs groupements de partager des ressources humaines, matérielles et fonctionnelles. Elle peut être horizontale (entre collectivités de même niveau) ou verticale (entre collectivités de niveaux différents), ascendante ou descendante. Trois logiques structurent cette mutualisation : délégation, partage et association.

Le cadre juridique de la mutualisation a été renforcé au fil des lois de décentralisation, permettant notamment aux EPCI d'adopter un schéma de mutualisation communautaire. La Communauté d'Agglomération Pays Basque (CAPB), où ces pratiques sont déjà ancrées, a décidé en septembre 2022 d'élaborer son premier schéma de mutualisation.

Ce schéma repose sur quatre axes :

- Ambitieux : exploiter pleinement le potentiel du territoire.
- Progressif : renforcer la mutualisation par étapes annuelles.
- Pragmatique : expérimenter, consolider et généraliser les bonnes pratiques.
- Respectueux : préserver les initiatives locales sans imposer un modèle unique.

Cinq objectifs structurent la démarche :

- 1. Diagnostiquer les pratiques actuelles de mutualisation.
- 2. Identifier les domaines à mutualiser à court et moyen terme.
- 3. Prioriser et programmer les actions.

- 4. Définir une méthodologie évolutive.
- 5. Étudier la faisabilité des pistes identifiées.

L'élaboration du schéma s'appuie sur une forte concertation avec les 158 communes, l'implication des agents communaux et intercommunaux, et l'appui des pôles territoriaux. Après deux ans de travail, un diagnostic a révélé un haut niveau de mutualisation déjà en place.

56 propositions ont été recueillies, réparties en plusieurs catégories :

- Celles initiées par les communes et nécessitant un appui de la CAPB.
- Celles portées par la CAPB avec implication des communes.
- Celles issues d'une collaboration entre les deux.
- D'autres propositions propres aux communes, témoignant de leur volonté d'agir ensemble.

La programmation repose sur quatre principes : ambition, opportunité, soutenabilité et réalité. Une approche progressive a été adoptée, avec une programmation initiale pour 2024, incluant des projets de mutualisation dans divers domaines (SIG, politique linguistique, financements verts, énergie, etc.).

Des ateliers exploratoires réunissant des agents communaux et intercommunaux sont chargés d'évaluer la faisabilité des actions et de fournir des éléments d'aide à la décision. Le schéma se veut pragmatique et évolutif, favorisant la solidarité entre la CAPB et ses communes membres pour renforcer leur coopération et optimiser la gestion locale.

M. le Maire souligne que la mutualisation est une démarche volontaire, sans transfert de compétences. La Commune pourra choisir de s'y associer selon les propositions de la CAPB. Pour l'instant, il s'agit seulement de valider le projet de schéma. La décision de participation interviendra lors de sa mise en œuvre.

7/ Adhésion au service commun pour l'accès au système d'information géographique de la Communauté d'Agglomération Pays Basque

Préambule et contexte

La Communauté d'Agglomération Pays Basque (CAPB) propose la création d'un service commun mutualisé pour faciliter l'accès des communes à son système d'information géographique (SIG), GéoBasque. Cette démarche se déployera en deux phases : une mise à disposition gratuite de l'outil dès janvier 2025, suivie d'un service avancé payant pour les communes intéressées.

Depuis 2020, la CAPB a mis en place GéoBasque afin d'harmoniser et d'unifier les données géographiques sur son territoire, réduisant ainsi les coûts et améliorant la qualité des informations. Jusqu'à présent, les communes utilisaient divers outils SIG, comme SIF3 de l'EPFL Pays Basque ou d'autres services proposés par des organismes tiers.

L'objectif de cette mutualisation est de créer un SIG fédérateur accessible à tous les agents communaux et communautaires. GéoBasque permettra aux communes d'accéder à des données actualisées (cadastre, urbanisme, réseaux, photos satellites, etc.), garantissant ainsi une information fiable et partagée.

L'outil favorisera un cercle vertueux de bonification des données, grâce aux signalements d'erreurs par les utilisateurs. Il servira aussi de référence commune, renforçant l'identité SIG du territoire tout en limitant les coûts et les duplications de données.

Enfin, cette mutualisation répond à une nécessité technique, GéoBasque ayant vocation à remplacer progressivement SIF3, tout en offrant un catalogue plus complet et intégré de données communautaires.

Les modalités de mise à disposition GéoBasque à la commune

La Communauté d'Agglomération Pays Basque propose un service commun SIG basé sur GéoBasque, disponible dès 2025. Ce service comprend un "socle" gratuit, offrant un accès aux données géographiques, une formation et un support technique. Un "service avancé", payant et co-construit avec les communes volontaires, intégrera des prestations spécifiques et des données communales à partir de 2026.

Le service SIG assurera la gestion et la mise à jour des données, l'administration des comptes, la formation des agents et élus, ainsi que l'assistance technique via un système de tickets. Une veille juridique et technique garantira la fiabilité et l'évolution de l'outil.

Le champ d'application du service commun SIG « socle » :

Le service « socle » offre un accès standard aux fonctionnalités de consultation, interrogation, impression et export des données communautaires, avec accompagnement et support. Le service information territoriale assure le maintien opérationnel de GéoBasque, l'administration des comptes utilisateurs et la gestion d'un socle de données fiable. Il s'occupe du catalogage des données, de la formation des agents et élus (20 sessions prévues en 2025) et du support technique via

un système de tickets. Enfin, il anime la mutualisation entre la CAPB et la commune, tout en assurant une veille technique et juridique.

Mise en œuvre et durée

L'adhésion au service commun SIG Pays Basque entrera en vigueur à la date de signature de la présente convention par la commune et la Communauté d'Agglomération, à partir du 1^{er} janvier 2025 qui sera conclue pour une durée indéterminée.

9/ Questions diverses

1/ Chemin Oyhambidia

Des riverains se sont plaints de la vitesse excessive de certains automobilistes chemin Oyhambidia. Afin d'objectiver la situation, un dispositif de comptage a été demandé au CD64 pour procéder à des mesures de fréquentation, de vitesse, de pics de circulation sur nos chemins communaux. Cette même demande de comptage a été sollicitée pour 8 voies de la commune. Nous sommes dans l'attente de la proposition du Département.

2/ Leinua

L'association Leinua va organiser des séances de Mutxikos à Villefranque, Saint-Pierre d'Irube et Mouguerre, des dimanches matins. Ces séances consistent en un atelier d'apprentissage des pas à partir de 10h, suivi d'une séance de mise en pratique pour les danseurs dès 11h.

Pour Villefranque, deux interventions sont prévues :

- Le 13 avril 2025
- Le 25 mai 2025

L'association unique des anciens combattants de Villefranque fête ses 75 ans !



Il y a 75 ans, le 16 avril 1950, sous l'impulsion du colonel Arthur Lucien LEVERT, onze anciens combattants, se sont réunis afin de créer une association qui les représenterait, les soutiendrait et porterait assistance aux veuves de guerre.

Ces hommes avaient tous vécu les conflits de la France au XX^e siècle. Même s'ils avaient côtoyé la violence, la mort et la destruction, ils avaient surtout connu la fraternité, l'entraide et le courage. Ils voulaient créer une association « unique » qui permettrait aux anciens combattants de « tous » conflits de se retrouver, de se soutenir et de transmettre leur expérience aux générations futures avec des valeurs fortes : la solidarité, la fraternité et le patriotisme.

Grâce à ses membres passés et actuels, l'association unique des anciens combattants de Villefranque demeure dévouée et engagée à soutenir les anciens combattants et leur famille, en veillant à ce que leur sacrifice et leur service ne soient pas oubliés, mais honorés et reconnus.

Le 11 septembre 1914, Arthur Lucien LEVERT devance l'appel à 19 ans et s'engage comme simple soldat. Au cours de la 1^{ère} Guerre Mondiale, il sera blessé deux fois, cité cinq fois pour actes de bravoure. Promu sous-officier en 1915, puis officier en 1916, il terminera en 1918 au grade de lieutenant ! En 1920, il rencontre à Paris Mademoiselle Hélène LARRE native de Villefranque. En se mariant avec Hélène, il succombe par voie de conséquence au charme du Pays Basque. Il part en opérations en Syrie de janvier 1921 à avril 1922 où il sera à nouveau cité deux fois pour actes de bravoure, puis au Maroc, de décembre 1930 à octobre 1938, où il obtient le grade de capitaine.

Le 27 août 1939, il part pour la 2^{ème} Guerre Mondiale avec le grade de commandant à la tête du 1^{er} bataillon du 24^{ème} régiment d'infanterie. Il est à nouveau cité deux fois pour actes de bravoure.



Le colonel Levert à Villefranque ↑

En ce 75^{ème} anniversaire, nous tenons à saluer la mémoire des onze membres fondateurs de l'association unique des anciens combattants de Villefranque :

- Arthur Lucien LEVERT (Président : 1950-1967)
- Sauveur AMESTOY
- Michel d'ARCANGUES (Président : 1967-1979)
- Jean CASTAGNET
- Jean-Pierre DARMENDRAIL
- Jean-Baptiste DOLHATS
- Louis DOUTHE
- Philippe ESCAPIL INCHAUSPÉ
- Marcel LARRENDUCHE
- Pierre LAULIE
- Léon SÉNACQ

Fait prisonnier en juin 1940, il sera maintenu en captivité jusqu'en avril 1945 au camp de prisonniers de guerre de Szubin en Pologne.

De retour en France, il est promu lieutenant-colonel, puis colonel et admis à la retraite le 1^{er} mai 1946.

Après une brillante carrière militaire, dont 15 années de conflits ou d'opérations, neuf citations et deux blessures, il est enfin de retour à Villefranque. Animé par les valeurs républicaines, il s'engage dans la vie locale, en qualité de délégué général départemental du Souvenir Français, vice-président départemental de la Fédération Nationale des Combattants Volontaires, président des officiers de réserve de Bayonne, membre du conseil départemental de l'Office National des Combattants et Victimes de Guerre et délégué communal à la protection civile. Homme exceptionnel, il aura toujours cherché à rassembler au travers d'actions empreintes d'humanité, d'équité et de générosité.

Le colonel Arthur Lucien LEVERT, commandeur de la Légion d'Honneur, la plus haute distinction honorifique de notre nation, repose auprès des siens à Villefranque, et demeurera à tout jamais lié à l'histoire de notre village.

Villefranque judo

La saison a bien démarré au Judo Club Milafranga avec 33 licenciés, qui viennent s'entraîner sur les différents créneaux proposés :

- **lundi de 18h à 19h**
pour les plus de 7 ans,
- **mercredi de 14h à 15h**
pour les plus de 7 ans,
- **mercredi de 15h à 16h**
pour les 4 à 7 ans.

Une navette entre la garderie du lundi soir ou le centre de loisirs le mercredi après-midi et le dojo a été instaurée afin de permettre aux enfants, dont les parents ne pourraient pas les accompagner aux cours, de pouvoir pratiquer l'activité. Par ailleurs, il existe une passerelle sportive avec le dojo angloy, permettant de bénéficier entre autres des créneaux d'entraînements et des animations avec ce dernier.

Nous avons clôturé 2024 avec la venue du Père Noël, et les enfants ont pu profiter d'un temps de partage avec les parents sur les tatamis, ainsi que d'un goûter festif.



Milafrangan Gaindi

L'année 2024, placée sous le signe du sport et de l'Olympisme, nous a offert une très belle édition de la Milafrangan Gaindi. Avec une météo parfaite qui a ravi les participants, nous avons connu une fréquentation record avec plus de 420 coureurs, 400 randonneurs et 70 petits coureurs venus se mesurer sur le superbe, mais néanmoins exigeant, circuit pédestre de Villefranque ! Quel plaisir de voir autant de belles énergies sportives réunies dans notre joli village !

Nous avons donc ici le plaisir de vous annoncer que la prochaine édition de la Milafrangan Gaindi se déroulera le dimanche 15 juin. Le départ libre de la randonnée s'effectuant comme à l'habitude à partir de 7h30, le départ de la course à 9h30 et nos petits bambins pourront se déchainer sur leur course vers 11h30.

💡 + d'infos

Vous êtes peu sportif mais vous avez envie de venir participer en tant que bénévole ? N'hésitez pas à nous envoyer un mail à course.mila64@gmail.com
On a toujours besoin d'un coup de main !
À bientôt !

Just do in



L'Association Just Do In propose depuis 2016 des cours de Do In. Les cours ont lieu au dojo de la Maison pour Tous, **les lundis, tous les quinze jours, de 12h15 à 13h30.**

L'animatrice, Mme Agnès SANCHEZ-HIRIART, vous propose dans le respect des enseignements de la Médecine Chinoise, d'enrichir votre boîte à outils pour préserver et entretenir votre bien-être. La pratique régulière du Do In, c'est-à-dire, des auto-massages, des étirements, de la relaxation vous permettra de :

- **soulager les douleurs et les tensions,**
- **améliorer la souplesse des articulations,**
- **améliorer la circulation sanguine et des liquides organiques,**
- **améliorer la maîtrise et la connaissance de soi.**

Les adhérents de l'Association Just Do In, fidèles et assidus, ainsi que son animatrice seront heureux de vous faire découvrir leur discipline et en partager ses bienfaits. Il est possible d'intégrer le groupe en cours d'année sans que cela soit un problème, ici personne ne se prépare à une compétition, chacun travaille à son niveau en apprenant à se respecter.

+ d'infos

N'hésitez pas à appeler au 07 81 46 53 35, Agnès SANCHEZ-HIRIART vous répondra avec plaisir.

Bizi Berria

Notre association Bizi Berria a terminé l'année sur deux rendez-vous mémorables : le 6 décembre, un concert de notre chorale-kantuz à la résidence autonomie Oihan Bazter, et le 9 décembre, la conférence de Pierre Sabalo sur la transhumance dans la salle Ursuya de la Maison Pour Tous. Cette conférence inaugure un cycle qui va se prolonger au cours de cette nouvelle année 2025.

La nouvelle année démarre sur un rythme soutenu ; le vendredi 10 janvier un partage de galettes des rois a réuni plus de 60 personnes, accompagnées de quelques chants de notre chorale-kantuz. Le lundi 20 janvier a eu lieu une conférence sur les enjeux et les défis de l'Inde contemporaine ; le lundi 17 mars, Pierre évoquera avec nous l'histoire du jeu de paume et de la pelote. Si les activités habituelles sont réservées aux membres moyennant une cotisation annuelle de 12 euros, ces conférences sont ouvertes à toutes les personnes intéressées.

Depuis le début du mois de janvier, nous proposons pendant sept mercredis en fin de matinée en collaboration avec l'ASEPT, des ateliers Form'bien-être qui permettent aux participants de préserver et d'améliorer leur santé par des exercices physiques et mentaux ; d'autres ateliers seront proposés ultérieurement.

Enfin et si le temps le permet, nous irons au Carnaval de Zubieta le mardi 28 janvier.



Toutes ces activités s'ajoutent à nos programmes hebdomadaires, de marche les lundis et jeudis, de danses du monde le mardi matin, des jeux de cartes et de société les mardis et mercredis après-midi, sans oublier le vendredi l'atelier micro-informatique, l'atelier aiguilles et la chorale-kantuz.

Il convient enfin d'évoquer nos autres activités exceptionnelles : voyages (Côte d'azur et Cirque de Gavarnie ce printemps), repas, etc ..

+ d'infos

05 59 44 93 73



↑ Les jeunes du club ont accompagné les finalistes et le juge du tournoi dans la kantxa en compagnie du président du club Eric CACHENAUT.

Eskulari

La saison a bien démarré avec une quinzaine de jeunes à l'école de pelote. Ceux-ci s'entraînent le mercredi au mur à gauche Lokarri de Briscous et le vendredi à la salle Kiroldegi de Lahonce. Cette année encore ils vont participer au traditionnel Pilotari Ttiki où ils auront l'occasion de rencontrer d'autres enfants de leur âge et de "mettre les blancs" pour la première fois. Les poussins et les benjamins vont, eux, participer au championnat d'hiver en trinquet organisé par le Comité Territorial du Pays Basque.

Le dernier plus gros tournoi de l'année pour les joueurs de l'élite pro, "le MASTER Eskulari Pro Pilotari 2024" (2^{ème} édition) a connu un vif succès grâce à la mobilisation du club Eskulari, des membres du bureau, des familles ainsi que de nos partenaires fidèles ou nouveaux : le trinquet de Villefranque était rempli pour assister à la victoire de Pierre ETCHEVERRY et Luis SANCHEZ sur Baptiste DUCASSOU et Vincent BIDEONDO. Le repas qui a suivi n'était pas en reste avec une belle affluence et une ambiance portée par l'animation musicale du groupe GOXOKI.

Encore un grand merci à tous ceux qui ont contribué au bon déroulement de cet évènement, devenu incontournable et essentiel pour notre club, en particulier les parents qui ont démontré, si besoin est, que l'esprit de famille d'Eskulari n'était pas un vain mot.

**Gizon gaztentako beharra,
ta zaharren indarra, Gora kanta
obra ederra, pilotarien biltzarra.**

Pierre Guillemotonia



Milafranga poker club 64

Nouvelle association, MILAFRANGA POKER CLUB 64 (association à but non lucratif, loi 1901) a été créée en juin 2024 et est basée sur Villefranque.

Ce Club consiste à apprendre et à évoluer dans le jeu du poker. Nous tenons à préciser que le poker associatif a une réglementation qui diffère de celle des Casinos et nous interdit donc tout jeu d'argent. À ce jour, nous comptabilisons déjà 21 membres actifs en moins de 6 mois d'existence. Tous venant d'horizons différents, actifs ou non, créant une ambiance chaleureuse et conviviale.

Le club organise de façon hebdomadaire des parties de poker. Ces rendez-vous restent ouverts à tout le monde, débutant ou joueur confirmé. Cela se déroule chaque vendredi de 19h à minuit trente (inclus l'installation, le ménage et remballage du matériel). Nous proposons à nos adhérents de participer à un championnat par le biais d'un de nos partenaires la « Ligue Française de Poker ». Des rencontres mensuelles sont organisées dans différents lieux d'Aquitaine, avec d'autres clubs affiliés. Ce championnat permet de distinguer les meilleurs clubs et joueurs de France.

Actuellement, nous recevons nos adhérents au domicile du président faute de mieux. Afin de pérenniser notre association dans les meilleures conditions, nous aurions besoin d'une salle.

De plus, nous envisageons **de nouveaux projets pour 2025** avec différents partenaires.

Tournois ouvert au public pour différentes causes caritatives.

+ d'infos

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas, nous nous tenons à votre entière disposition.

✉ milafrangapokerclub64@outlook.fr

✉ Milafranga Poker Club 64

✉ M. Arrangoïs Eric président :

📞 07 61 25 11 45



L'association MILAGUNTZA aura 10 ans en mars 2025 !

MILAGUNTZA, c'est une équipe de 35 bénévoles, des Cœurs et des Bras qui, depuis 10 ans, s'activent, conçoivent, développent et parfois s'arrachent les cheveux... pour toujours faire mieux, faire plus afin de promouvoir l'entraide et une autre façon de consommer.

MILAGUNTZA, c'est aussi 140 adhérentes et adhérents, d'autres associations partenaires qui nous soutiennent, souvent depuis l'origine, avec une municipalité à notre écoute.

Il nous tient donc à cœur de fêter cet anniversaire, pour le symbole, bien sûr, mais surtout pour celles et ceux qui ont créé cet élan ainsi que celles et ceux qui nous accompagnent dans cette aventure mais aussi, toutes celles et tous ceux qui voudront se joindre à nous à cette occasion et, qui sait, souhaiteront rejoindre nos équipes de bénévoles !

L'évènement de nos 10 ans aura lieu, le même jour et dans le prolongement de notre toute première action créée : la bourse aux plantes qui fêtera donc sa 10^{ème} édition, le samedi 3 mai 2025.

Nous vous invitons à visiter notre site internet qui vous précisera les modalités de cette journée.

Pour nous contacter

🌐 milaguntza.jimdo.com

✉ associationmilaguntza@gmail.com

⬇ [milaguntza](https://www.facebook.com/milaguntza)

📞 06 64 14 19 77 (Antoine)

📍 Maison pour tous - 89 chemin Oihan Bazter



↓ Le Milatroc

À vos agendas ! Voici nos autres rendez-vous en 2025 :

④ Le troc de vêtements (MILATROC)

Situé dans notre local derrière la maison pour tous, il est ouvert 1 ou 2 jours par semaine

⌚ voir les dates affichées à la porte d'entrée
⌚ ou sur milaguntza.jimdoweb.com

④ L'aide aux devoirs

Assurée dans les 2 écoles primaires du village. Venez rejoindre nos 13 bénévoles

⌚ milaguntza.jimdoweb.com
📞 Alain au 06 72 85 53 91

④ Atelier « greffages » d'arbres fruitiers

Comme en 2024, il sera organisé sur une matinée, samedi 22 février 2025

⌚ milaguntza.jimdoweb.com
📞 Alain au 06 72 85 53 91

④ Les jardins partagés

14 parcelles sur 18 sont occupées et cultivées. Pour rejoindre les jardiniers :

⌚ milaguntza.jimdoweb.com
📞 Alain au 06 72 85 53 91

④ La soirée vidéo-débat

Vendredi 11 avril 2025 à la Maison Pour Tous à 20h, suivie d'un verre de l'amitié.

1. D'abord, un **film documentaire** de **NEO TERRA** : Témoignages de citoyens et d'entreprises de Nouvelle Aquitaine qui « inventent de nouvelles façons de vivre et produire ».
2. Ensuite, **des échanges avec des partenaires locaux** afin de réfléchir à des initiatives réalistes à Villefranche, face aux défis écologiques.

④ TROC TES TRUCS

Dans le cadre de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets, une démarche ludique et citoyenne en partenariat avec le CPIE, est prévue le samedi 22 novembre à la Maison Pour Tous.

④ Téléthon

Ravie de la participation des familles, l'association organisera la deuxième édition des dictées des écoles qui se tiendra à l'école publique début décembre 2025.



La M.A.P.S, association engagée pour la prévention et la promotion de la santé

Une ambition : œuvrer pour que chacun puisse prendre soin de sa santé.

Des objectifs : sensibiliser, informer et promouvoir la santé de tous.

Des actions concrètes ! Milafranga en Rose, organisation des ateliers gratuits (sensibilisation aux gestes de premiers secours, prévention aux risques de l'été).

Une antenne locale de la ligue contre le cancer essentielle pour les malades et leurs proches

Installée grâce aux fonds recueillis lors de la première édition du Milafranga en Rose, dans des locaux gracieusement mis à disposition par la mairie, son fonctionnement est financé par les fonds récoltés lors de la course (23 500 € en octobre 2024). C'est aujourd'hui un pilier local essentiel pour les patients atteints de cancer et leurs proches aidants en offrant un accompagnement totalement gratuit. L'antenne est ouverte tous les mardis pour répondre aux besoins

physiques, psychologiques ou même esthétiques afin d'aider à mieux vivre les épreuves de la maladie. Déjà plus de 70 consultations ont été réalisées

Un impact concret et humain

Bien plus qu'un lieu de soins, c'est un espace d'écoute, de partage et de réconfort pour les malades :

« Ce que je trouve ici, je ne l'aurais pas eu ailleurs. C'est un vrai soulagement de ne pas être seul face à la maladie. »

« Pour moi, c'est aussi important que les traitements. Je ressors apaisé et compris. »



À vos agendas !

La 3^{ème} édition de la Milafranga en Rose aura lieu le 11 octobre 2025 !



Vous souhaitez bénéficier de soins de support ? Contactez l'Espace Ligue Bayonne Pays Basque pour la prise de rdv 05 59 59 17 39 ou el64.bayonne@ligue-cancer.net

Le carnet →²⁰²⁴ Karneta

NAISSANCES

JUIN

- BERROUET Elaia

OCTOBRE

- DOUNGOVO Sully
- THOMAR Adan

DÉCEMBRE

- TRÉSALLET Valentin
- CADOT Alba
- HUMBERT Noa
- ORONOZ Enaitz

JANVIER

- VELLAYE Océane

MARIAGES

OCTOBRE

- GUELOT Jean-Baptiste et QUERREC Julie

DÉCEMBRE

- BÉHOTEGUY Pauline et DAS DORES Guillaume

DÉCÈS

OCTOBRE

- GIRBON Michel
- VÉNIER veuve PIGEAU Micheline

NOVEMBRE

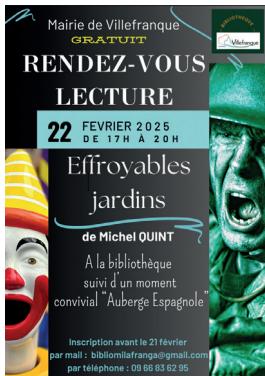
- MELLINA Edmond
- TOUCOULLET Armand

DÉCEMBRE

- VITAL Henri
- PINTO Serge

JANVIER

- SEMPÉ veuve LEÏZA Anna


Février
→ Juin


▲ 22 FÉVRIER
Rendez-vous lecture
Bibliothèque



▲ 5 AVRIL
Pièce de théâtre
"Les taupes"
Maison Pour Tous



▲ 30 MARS
Loto
Maison Pour Tous

DU 21 AU 25 MAI
Semaine de la nature

Au programme :
 ➤ Le 21 mai au matin **Lecture sur le thème de la nature** pour les enfants organisée par la bibliothèque
 ➤ 21 mai : **Visite découverte des barthes sur le thème : "l'histoire et le fonctionnement traditionnel des barthes**, leur intérêt pour la biodiversité et pour la protection contre les inondations des zones avales" Animé par le CPIE littoral basque

21 FÉVRIER
Carnaval des écoles

22 FÉVRIER
Rendez-vous lecture
de 17h à 20h à la bibliothèque
➤ "Effroyables jardins"
de Michel Quint

9 MARS
Loto
organisé par l'APEL Irumendi
15h, Maison Pour Tous

11 MARS
Club lecture
à 20h à la bibliothèque
"Inconnu à cette adresse"
de KRESSMANN Taylor

15 MARS
Tournoi Poker organisé à la
Maison Pour Tous par Milafranga
Poker Club

22 ET 23 MARS
Demi-Finales
(AS MILAFRANGA)
au Trinquet

29 ET 30 MARS
Finales (AS MILAFRANGA)
au Trinquet

29 MARS
"Le printemps des Poètes"
sur la poésie volcanique

30 MARS
Loto organisé par LAUGAZELAK
à la Maison Pour Tous

5 AVRIL
Pièce de théâtre " Les taupes"
de la Cie Du bout du bord du
monde organisée par la mairie
Maison Pour Tous

11 AVRIL
Soirée vidéo débat
Témoignages de citoyens et
d'entreprises de Nouvelle
Aquitaine qui "inventent de
nouvelles façons de vivre
et produire" organisée par
Milaguntza à la Maison Pour Tous

13 AVRIL
Atelier de danse et bal
organisés par Leinua

21 AVRIL
"Chasse aux Oeufs de Pâques"
organisé par la mairie

3 MAI
Exposition par la bibliothèque
sur le thème "Jardiner
naturellement" lors de la
Bourse aux plantes organisée par
Milaguntza

WEEK-END DU 10 MAI
Course au Circuit Bellevue

21 AU 25 MAI
Semaine de la nature

25 MAI
Atelier de danse et bal
organisé par Leinua

8 JUIN
Fêtes du Quartier Bas

15 JUIN
Milafrangan Gaindi

19 JUIN
Sortie des aînés



CALENDRIER DE COLLECTE 2025 BILKETA EGUTEGIA

SECTEUR
VERT
EREMU
BERDEA

Janvier Urtarrila	Février Otsaila	Mars Martxoa	Avril Apirila	Mai Maiatza	Juin Ekaina
M 1 FÉRIE / BESTA EGUNA	S 1	S 1	M 1	J 1 FÉRIE / BESTA EGUNA	D 1
J 2	D 2	D 2	M 2	V 2	L 2
V 3	L 3	L 3	J 3	S 3 FÉRIE / BESTA EGUNA	M 3
S 4	M 4	M 4	V 4	D 4	J 5
D 5	M 5	M 5	S 5	L 5	V 6
L 6	J 6	J 6	D 6	M 6	S 7
M 7	V 7	V 7	J 10	J 8 FÉRIE / BESTA EGUNA	D 8
M 8	S 8	S 8	M 8	M 7	J 12
J 9	D 9	D 9	D 9	V 9	M 11
V 10	L 10	L 10	L 7	S 10	M 10
S 11	M 11	M 11	V 11	D 11	L 12
D 12	M 12	M 12	S 12	M 13	M 14
L 13	J 13	J 13	D 13	V 13	V 16
M 14	V 14	V 14	L 14	S 14	L 16
M 15	S 15	S 15	M 15	D 15	S 17
J 16	D 16	D 16	M 16	M 18	M 17
V 17	L 17	L 17	J 17	J 19	M 18
S 18	M 18	M 18	V 18	V 20	J 19
D 19	M 19	M 19	S 19	S 21	L 19
L 20	J 20	J 20	D 20	D 22	M 20
M 21	V 21	V 21	M 22	L 23	S 24
M 22	S 22	S 22	J 24	M 24	D 25
J 23	D 23	D 23	M 23	L 26	L 26
V 24	L 24	L 24	J 25	M 27	M 27
S 25	M 25	M 25	V 25	M 28	V 27
D 26	M 26	M 26	S 26	J 29 FÉRIE / BESTA EGUNA	S 28
L 27	J 27	J 27	D 27	V 30	D 29
M 28	V 28	V 28	L 28	L 30	L 30
M 29	S 29	S 29	M 29	S 31	
J 30	D 30	D 30	M 30		
V 31	L 31				

UNE QUESTION
GALDERA BAT

communaute-paysbasque.fr

ET SI JAMAIS / ETA ... GERTATZEN BALITZ

Bac volé ? Détérioré ? Déménagé en vue ?
Edukiontzia ebatsi ditzue ? Andeatu ditzue ? Aldaira menturan zira ?
Toutes les informations sur les conduites à tenir au 05 59 44 15 99.
Jokamoldei buruzko informazio guzien ukaiteko, deitua 05 59 44 15 99.

TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT !
ESTALKI ETA PAPER GUZIAK BEREIZTEN DIRA !



EN VRAC, BIEN VIDÉS, NE PAS IMBRIQUER
NAHAS-NAHAS, ONTSA HUSTU, EZ SARTU BATA-BESTEAN



CALENDRIER DE COLLECTE 2025 BILKETA EGUTEGIA

SECTEUR
VERT
EREMU
BERDEA

Juillet Uztaila	Août Agoirria	Septembre Iraila	Octobre Urriai	Novembre Azaroia	Décembre Abendua	Janvier Urtarrila
M 1	V 1	L 1	M 1	S 1 FÉRIE / BESTA EGUNA	L 1	J 1 FÉRIE / BESTA EGUNA
M 2	S 2	M 2	J 2	D 2	M 2	V 2
J 3	D 3	M 3	V 3	L 3	M 3	S 3 FÉRIE / BESTA EGUNA
V 4	L 4	J 4	S 4	M 4	J 4	D 4
S 5	M 5	V 5	D 5	M 5	V 5	L 5
D 6	M 6	S 6	L 6	J 6	S 6	M 6
L 7	J 7	D 7	M 7	V 7	M 7	J 7
M 8	V 8	L 8	M 8	S 8	L 8	V 9
M 9	S 9	M 9	J 9	D 9	M 9	S 10
J 10	D 10	M 10	V 10	L 10	J 11	D 11
V 11	L 11	J 11	S 11	M 11	V 12	L 12
S 12	M 12	V 12	D 12	J 12	S 13	M 13
D 13	J 13	S 13	L 13	D 13	L 14	V 15
L 14 FÉRIE / BESTA EGUNA	M 14	D 14	M 14	M 11 FÉRIE / BESTA EGUNA	M 15	D 16
M 15	V 15 FÉRIE / BESTA EGUNA	J 15	V 15	J 13	M 16	V 16
M 16	S 16	M 16	J 16	M 12	J 17	S 17
J 17	D 17	M 17	V 17	L 10	D 18	D 18
V 18	L 18	J 18	S 18	M 10	M 10	M 21
S 19	M 19	V 19	D 19	J 11	S 10	S 21
D 20	M 20	S 20	L 20	M 11	J 11	D 22
L 21	J 21	D 21	M 21	J 13	L 12	L 23
M 22	V 22	L 22	M 22	M 12	S 13	M 24
S 23	M 23	J 23	J 23	M 13	L 15	V 25
J 24	D 24	M 24	V 24	M 14	M 16	S 26
V 25	L 25	J 25	S 25	J 15	J 17	D 27
S 26	M 26	V 26	D 26	M 16	M 18	L 26
D 27	M 27	S 27	L 27	J 17	S 27 FÉRIE / BESTA EGUNA	M 27
L 28	J 28	D 28	M 28	J 27	D 28	J 28
M 29	V 29	L 29	M 29	M 29	L 29	V 30
J 30	S 30	D 30	J 30	D 30	M 30	S 31
V 31	D 31		V 31		M 31	

LES DÉCHETERIES
DE NIVE ADOUR
ERROBI ATURRIKO
HONDAKINTEGIAK

communaute-paysbasque.fr

LAHONCE / LEHUNTZE	LIEU-DIT LA CARRIÈRE - RD 261 64990 Lahonce	05 59 42 02 07
URT / AHURTI	CHEMIN DE LA GARE - ZA DE LA GARE 64240 Urt	05 59 44 15 99
VILLEFRANCHE / MILAFRANGA	RD 137 64990 Villefranche	05 59 44 06 42

SORTIE DES BACS
EDUKIONTZIAK
KANPORA ATERATZEA

Je sors mon bac la veille
au soir de la collecte et je
le rentre le plus tôt possible.
Je place mon bac en bord
de route avec la poignée
orientée vers la chaussée.

Une edukiontzia bilketa bezperan
ateratzet dut eta ahal bezain
laster sartzen dut.
Une edukiontzia errepide
baserrean ezartzen dut,
eskuleku bidera buruz itzulia.

RÉDUCTION DES DÉCHETS,
PENSEZ-Y !

EZ EZAZULA AHANTZ
hondakinak murriztea!



Dotez-vous d'un
COMPOSTEUR !
Konpostagailu bat
ESKURA EZAZU !
Renseignements sur :
Xehetasunak :
communaute-paysbasque.fr
JEUCOMPOSTE.FR



CALENDRIER DE COLLECTE 2025 BILKETA EGUTEGIA

SECTEUR
VIOLET
EREMU
UBELA

Janvier Urtarrila	Février Otsaila	Mars Martxoa	Avril Apirila	Mai Maiatza	Juin Ekaina
M 1 FÉRIÉ / BESTA EGUNA J 2 V 3 S 4 D 5 L 6 M 7 M 8 01 J 9 V 10 S 11 D 12 L 13 M 14 M 15 J 16 V 17 S 18 D 19 L 20 M 21 M 22 J 23 V 24 S 25 D 26 L 27 M 28 M 29 J 30 V 31	S 1 D 2 L 3 M 4 M 5 06 J 6 V 7 S 8 M 9 M 10 07 J 13 V 14 S 15 D 16 L 17 M 18 M 19 08 J 20 V 21 S 22 D 23 L 24 M 25 M 26 J 27 V 28 S 29 D 30 L 31	S 1 D 2 L 3 M 4 M 5 10 J 6 V 7 S 8 M 9 M 10 11 J 13 V 14 S 15 D 16 L 17 M 18 M 19 12 J 20 V 21 S 22 D 23 L 24 M 25 M 26 J 27 V 28 S 29 D 30 L 31	M 1 M 2 14 J 3 V 4 S 5 D 6 L 7 M 8 M 9 M 10 15 J 13 V 14 S 15 D 16 L 17 M 18 M 19 16 J 20 V 21 S 22 D 23 L 24 M 25 M 26 J 27 V 28 S 29 D 30 L 31	J 1 FÉRIÉ / BESTA EGUNA V 2 S 3 D 4 L 5 M 6 M 7 J 8 FÉRIÉ / BESTA EGUNA V 9 S 10 D 11 L 12 M 13 M 14 J 15 V 16 S 17 D 18 L 19 M 20 M 21 J 22 V 23 S 24 D 25 L 26 M 27 M 28 J 29 FÉRIÉ / BESTA EGUNA V 30 S 31	D 1 L 2 M 3 M 4 J 5 V 6 S 7 D 8 L 9 FÉRIÉ / BESTA EGUNA M 10 M 11 J 12 V 13 S 14 D 15 L 16 M 17 M 18 J 19 V 20 S 21 D 22 L 23 M 24 M 25 J 26 V 27 S 28 D 29 L 30

UNE QUESTION
GALDERA BAT

communaute-paysbasque.fr

ET SI JAMAIS / ETA ... GERTATZEN BALITZ

Bac volé ? Détruit ? Déménagement en vue ?
Edukiontzia établit d'abord : Andeutu ditzate ? Aldaria maitzunen zira ?
Toutes les informations sur les conduites à tenir au 05 59 44 15 99.
Jokamondei buruzko informazio guzien ukateko, detau 05 59 44 15 99.

Collecte maintenue les jours fériés
Besta egunetan bilketa mantendu da



Ordures ménagères
Etxe hondarkinak

Tous les emballages et papiers
Estalki guziaz eta paperak

LUNDI
chaque semaine

MERCREDI
Semaines paires

ASTELEHENAK
Aste guizak

ASTEAKZKENA
Aste bikoitiak

TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT !
ESTALKI ETA PAPER GUZIAK BEREIZTEN DIRA !



EN Vrac, bien vidés, ne pas imbriquer
NAHAS-NAHAS, ONTA HUSTU, EZ SARTU BATA-BESTEAN



CALENDRIER DE COLLECTE 2025 BILKETA EGUTEGIA

SECTEUR
VIOLET
EREMU
UBELA

Juillet Uztaila	Août Agoirria	Septembre Iraiala	Octobre Urriola	Novembre Azaroa	Décembre Abendua	Janvier Urtarrila
M 1 27 S 2 J 3 V 4 S 5 D 6 L 7 M 8 M 9 28 J 10 V 11 S 12 D 13 L 14 FÉRIÉ / BESTA EGUNA M 15 M 16 J 17 V 18 S 19 D 20 L 21 M 22 M 23 J 24 V 25 S 26 D 27 L 28 M 29 M 30 J 31	V 1 S 2 D 3 L 4 M 5 32 J 7 V 8 S 9 D 10 L 11 33 J 14 V 15 FÉRIÉ / BESTA EGUNA M 16 J 17 V 18 S 19 M 20 34 J 21 V 22 S 23 D 24 L 25 35 J 28 V 29 S 30 D 31	L 1 M 2 M 3 36 J 4 V 5 S 6 D 7 L 8 M 9 37 J 11 V 12 S 13 D 12 L 13 M 14 M 15 42 J 16 V 17 S 18 D 13 L 14 M 15 M 16 46 J 19 V 20 S 21 D 14 L 15 M 16 M 17 50 J 23 V 24 S 25 D 15 L 16 M 17 M 18 51 J 27 V 28 S 29 D 16 L 17 M 18 M 19 52 J 30 V 31	M 1 40 J 2 V 3 S 4 D 5 L 6 M 7 M 8 41 J 9 V 10 S 11 D 12 L 13 M 14 M 15 42 J 16 V 17 S 18 D 13 L 14 M 15 M 16 48 J 19 V 20 S 21 D 15 L 16 M 17 M 18 48 J 27 V 28 S 29 D 16 L 27 M 28 M 29 44 J 30 V 31	S 1 FÉRIÉ / BESTA EGUNA D 2 L 3 M 4 M 5 45 J 6 V 7 S 8 D 9 L 10 M 11 M 12 46 J 13 V 14 S 15 D 10 L 11 M 12 M 13 50 J 18 V 19 S 20 D 11 L 12 M 13 M 14 51 J 22 V 23 S 24 D 12 L 13 M 14 M 15 51 J 26 V 27 S 28 D 13 L 14 M 15 M 16 52 J 29 V 30 S 31 D 14 L 15 M 16 M 17	L 1 M 2 M 3 49 J 4 V 5 S 6 D 7 L 8 M 9 50 J 10 V 11 S 12 D 11 L 12 M 13 M 14 51 J 15 V 16 S 17 D 14 L 15 M 16 M 17 51 J 19 V 20 S 21 D 15 L 16 M 17 M 18 52 J 23 V 24 S 25 D 16 L 24 M 25 M 26 52 J 27 V 28 S 29 D 17 L 27 M 28 M 29 52 J 30 V 31	J 1 FÉRIÉ / BESTA EGUNA V 2 S 3 D 4 L 5 M 6 M 7 J 8 V 9 S 10 D 11 L 12 M 13 M 14 J 15 V 16 S 17 D 18 L 19 M 20 M 21 J 22 V 23 S 24 D 25 L 26 M 27 M 28 J 29 V 30 S 31

LES DÉCHETERIES
DE NIVE ADOUR
ERROBI ATURRIKO
HONDAKINTEGIAK

communaute-paysbasque.fr

LAHONCE / LEHUNTZE	LIEU-DIT LA CARRIÈRE - RD 261 64990 Lahonce	05 59 42 02 07
URT / AHURTI	CHEMIN DE LA GARE - ZA DE LA GARE 64240 Urt	05 59 44 15 99
VILLEFRANCHE / MILAFRANGA	RD 137 64990 Villefranche	05 59 44 06 42

SORTIE DES BACS
EDUKIONTZIAK
KANPORA ATERATZEA

Je sors mon bac la veille
au soir de la collecte et je
le rentre le plus tôt possible.
Je place mon bac en bord
de route avec la poignée
orientée vers la chaussée.

Une edukiontzia bilketa bezeran
ateratzen dut eta ahal bezain
laster sartzen dut.
Une edukiontzia errepide
baserrean ezartzen dut,
eskuleku bidera buruz itzulia.

RÉDUCTION DES DÉCHETS,
PENSEZ-Y !

EZ EZAZULA AHANTZ
hondakinak murriztea!



Dotez-vous d'un
COMPOSTEUR !

Konpostagailu bat
ESKURA EZAZU !

Renseignements sur :
Xehetasunak :
communaute-paysbasque.fr
JEUCOMPOSTE.FR